



# Rapport annuel — 2021



**MIGA**

Agence multilatérale de  
garantie des investissements  
GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

# À propos de la MIGA

**Notre mission est de promouvoir les investissements privés transnationaux dans les pays en développement en fournissant des garanties (assurance contre les risques politiques et rehaussement des termes des crédits) aux investisseurs et aux prêteurs.**

Durant l'exercice 21, la MIGA a émis de nouvelles garanties pour un montant de 5,2 milliards de dollars dans le cadre de 40 projets. Ces projets devraient permettre à 784 000 personnes de bénéficier de nouveaux ou meilleurs services d'électricité, créer plus de 14 000 emplois, générer des recettes fiscales de plus de 362 millions de dollars dans les pays qui les abritent, et fournir 1,3 milliard de dollars environ aux entreprises sous forme de crédits - toutes choses fondamentales alors que tous les pays de par le monde s'emploient à maintenir leurs économies à flot. Sur les 40 projets engagés durant l'exercice 21, 85 % visaient au moins un des domaines prioritaires stratégiques, à savoir les pays admissibles aux concours de l'IDA (à faible revenu), les situations de fragilité et de conflit et le financement de l'action climatique.

Au 30 juin 2021, l'Agence avait aussi émis des garanties à hauteur de 5,6 milliards de dollars dans le cadre de son programme de riposte à la COVID-19. Ce montant devrait se situer entre 10 milliards et 12 milliards de dollars au cours des prochaines années, preuve du rôle majeur que peut jouer la MIGA en mobilisant des investissements privés en présence d'une pandémie.

La MIGA, une institution du Groupe de la Banque mondiale, veut maximiser son impact sur le développement et s'attache à promouvoir des projets viables sur le plan économique, environnemental et social. Elle aide les investisseurs à atténuer les risques que présentent les restrictions à la convertibilité et aux transferts monétaires, les ruptures de contrat par les États, l'expropriation de même que la guerre et les troubles civils ; elle offre aussi une amélioration des termes des crédits sur les obligations souveraines.



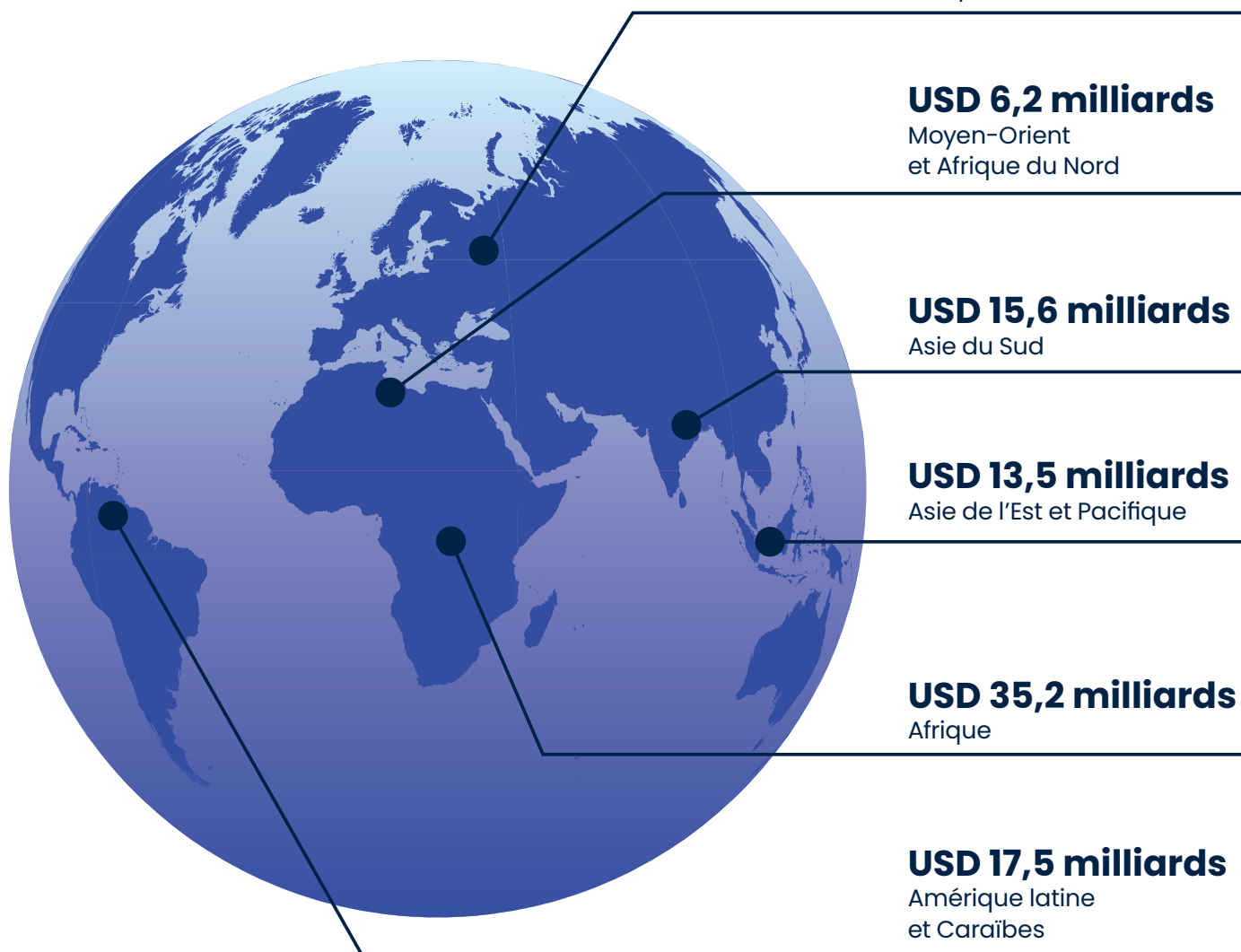


# Engagements mondiaux du Groupe de la Banque mondiale

Durant l'exercice 21, le Groupe de la Banque mondiale a fourni des niveaux de financement inédits à un rythme sans précédent ; réalisé des études et des recherches approfondies ; et travaillé aux côtés des pouvoirs publics, du secteur privé et d'autres institutions pour aider les pays en développement à faire face aux effets très divers de la pandémie de COVID-19 et s'engager vers une reprise verte, résiliente et inclusive.

## Au total, 98,8 milliards de dollars

sous forme de prêts, dons, prises de participation et garanties en faveur de pays partenaires et d'entreprises privées\*



\*Le montant total inclut les opérations multirégionales et mondiales.  
La répartition par région reflète la classification des pays établie par la Banque mondiale

# Message du Président



## **Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le Groupe de la Banque mondiale s'emploie avec ardeur à aider les pays à faire face aux conséquences sanitaires, économiques et sociales de la pandémie.**

D'avril 2020 jusqu'à la fin de l'exercice 21, le Groupe de la Banque a engagé plus de 157 milliards de dollars, ce qui représente la plus importante riposte à une crise qu'il ait jamais montée dans son histoire. Nous avons aidé les pays à faire face à l'urgence sanitaire, à acheter des fournitures médicales à hauteur de milliards de dollars, à déployer des vaccins contre la COVID-19, à renforcer les systèmes de santé et la préparation aux pandémies, à protéger les personnes pauvres et vulnérables, à soutenir les entreprises, à créer des emplois, à promouvoir la croissance et à élargir la couverture des dispositifs de protection sociale.

Malgré cette intervention à l'échelle mondiale sans précédent, la pandémie a, pour la première fois depuis une génération, anéanti les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté dans le monde, plongeant près de 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté en 2020. Je reste profondément inquiet du sort des

États fragiles, particulièrement affectés par des dettes insoutenables, le changement climatique, les conflits et la faiblesse des dispositifs de gouvernance. Et même si j'ai bon espoir que l'économie mondiale se relève, un bon nombre des pays les plus pauvres du monde sont laissés sur la touche, les inégalités se creusant aussi bien au sein des pays qu'entre eux. Nous avons à coeur de travailler avec nos partenaires à la recherche de solutions à ces défis urgents, notamment en promouvant la transparence, les droits de l'homme et un état de droit qui exige des comptes de toutes les institutions. Nous nous employons à sauver des vies, protéger les personnes pauvres et vulnérables, promouvoir la croissance des entreprises et la création d'emplois, et reconstruire en mieux en vue d'une reprise verte, résiliente et inclusive.

Il faudra impérativement garantir une vaccination sûre, équitable et à grande échelle pour freiner la pandémie et faire avancer la reprise : nous aidons les pays à accéder aux vaccins contre la COVID-19, notamment via le Mécanisme COVAX et directement auprès des fabricants. La Banque mondiale a porté à 20 milliards de dollars sur deux ans les financements qu'elle met à disposition pour les vaccins anti-COVID-19. Au cours du seul exercice 21, nous avons engagé 4,4 milliards de dollars au profit de 53 pays. Nous avons mis en place des mécanismes de distribution sûre dans 140 pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire en collaboration avec l'OMS, Gavi et l'UNICEF. Nous travaillons en partenariat avec l'Union africaine et les Centres africains de contrôle et de prévention des maladies pour soutenir le Fonds

africain pour l'acquisition de vaccins (AVAT), afin d'aider les pays à acheter et à déployer des vaccins anti-COVID-19 pour non moins de 400 millions de personnes à travers l'Afrique. En outre, nous travaillons avec le FMI, l'OMS, l'OMC et d'autres partenaires pour suivre, coordonner et faire progresser la livraison de vaccins aux pays en développement.

IFC accomplit un travail essentiel pour aider à mettre en place des systèmes de santé résilients et étendre les chaînes de fabrication et d'approvisionnement des vaccins contre la COVID-19. Par le biais de sa Plateforme mondiale pour la santé, elle a engagé 1,2 milliard de dollars pour soutenir le renforcement des capacités de fabrication des vaccins, y compris en Afrique, et la production de services essentiels et de matériel médical, notamment des kits de test et des équipements de protection individuelle. Les investissements impulsés par IFC incluent la mobilisation d'une enveloppe financière de 600 millions d'euros destinée à stimuler la production de vaccins anti-COVID-19 en Afrique du Sud, le soutien aux fabricants de vaccins en Asie et des investissements dans les fabricants et fournisseurs d'équipements médicaux.

En ce qui concerne le risque de surendettement de nombreux pays, nous avons contribué de manière cruciale à la mise en place de l'Initiative de suspension du service de la dette du G20, en collaboration avec le FMI. Cette initiative a permis à plus de 40 pays de suspendre les paiements au titre du service de la dette à hauteur de plus de 5 milliards de dollars, ce qui leur laisse une certaine marge budgétaire alors qu'ils s'emploient à juguler la crise. Certes, je me félicite de la prorogation de l'initiative jusqu'à fin 2021, mais beaucoup reste à faire, notamment pour réduire l'encours de la dette des pays les plus pauvres. Avec le FMI, nous aidons à mettre en œuvre le Cadre commun pour le traitement de la dette, établi par le G20, qui vise à alléger le poids de la dette des pays sur le long terme.

Alors que le monde se relève progressivement de la pandémie, le changement climatique reste un défi majeur. Le Groupe de la Banque mondiale est la principale source multilatérale de financements climatiques pour les pays en développement. Au cours des cinq dernières années, nous avons accordé plus de 83 milliards de dollars — nos financements climatiques ont totalisé plus de 26 milliards de dollars durant le seul exercice 21. Notre nouveau Plan d'action sur le changement climatique, lancé en juin, vise à intégrer le climat à toutes les initiatives de développement, en mettant l'accent sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur une adaptation réussie. Ce plan d'action nous engage à faire en sorte qu'au cours des cinq prochaines années, 35 % des financements du Groupe de la Banque aient des avantages climatiques connexes, 50 % des financements climatiques de la BIRD et de l'IDA devant contribuer à promouvoir l'adaptation et le renforcement de la résilience. Nous alignerons tous les financements de la Banque mondiale sur les objectifs de l'Accord de Paris à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023. En ce qui concerne IFC et la MIGA, ce sont 85 % des opérations du secteur réel approuvées par les Administrateurs qui seront alignés à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 et 100 % dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025. Nous aiderons les pays à établir et à mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national et leurs stratégies à long terme, qui par la suite orienteront nos cadres de partenariat avec les pays. Et nous aiderons les pays à abandonner progressivement le

charbon pour adopter d'autres solutions de production de l'électricité à coût abordable, fiables et moins polluantes. Nos opérations aideront les pays à développer leur économie tout en réduisant les émissions, en s'adaptant au changement climatique, en renforçant la résilience et en protégeant les ressources naturelles, y compris la biodiversité.

Au cours de l'exercice 21, la BIRD a engagé 30,5 milliards de dollars en faveur des pays clients, et l'IDA 36 milliards de dollars sous forme de dons et à des conditions très favorables au profit des pays les plus pauvres. Je me félicite de ce que le G20 ait donné son approbation pour que le début du vingtième cycle de reconstitution des ressources de l'IDA soit ramené à 2021, ce qui permettra de fournir aux pays les plus pauvres plus de ressources pour surmonter la crise et œuvrer à la reprise. Je suis également heureux que le Soudan ait apuré ses arriérés dus à l'IDA en mars, après près de trois décennies, ce qui permettra au Groupe de la Banque de reprendre entièrement ses activités dans le pays et à celui-ci d'accéder à près de 2 milliards de dollars de financements de l'IDA.

IFC a obtenu de bons résultats durant l'exercice, ayant atteint un niveau de financement record de 31,5 milliards de dollars, dont 23,3 milliards de dollars de financements à long terme et 8,2 milliards de dollars de financements à court terme. Elle a également accru ses offres de financement à court terme et maintenu la fluidité des échanges. La COVID-19 ayant sérieusement mis à mal les entreprises privées des marchés émergents, IFC a apporté un appui essentiel au moyen de liquidités et d'instruments de financement du commerce, ce qui a permis de maintenir les entreprises en activité, de préserver des emplois et de favoriser des interventions à long terme du secteur privé, une fois les effets de la pandémie estompés. Nous accélérons la mise en œuvre de la stratégie IFC 3.0 afin de créer plus de projets qui se prêtent à l'investissement là où ils sont le plus nécessaires, en particulier dans les marchés IDA et dans les pays fragiles et touchés par un conflit, et de préparer un portefeuille d'investissements à réaliser au lendemain de la pandémie.

En février, j'ai eu le plaisir d'annoncer la nomination de Makhtar Diop au poste de Directeur général et Vice-président exécutif d'IFC. Ses qualités de chef et son expérience permettront au Groupe de la Banque mondiale de tirer parti de la célérité et de l'envergure inédites de notre riposte à la crise mondiale et de soutenir les efforts cruciaux de reprise par le biais du secteur privé.

La MIGA a émis des garanties de 5,2 milliards de dollars pour aider les pays à atteindre leurs objectifs de développement. Ces efforts devraient contribuer à assurer à 784 000 personnes des services nouveaux ou améliorés d'électricité, soutenir environ 14 600 emplois et générer plus de 362 millions de dollars d'impôts pour les pays, et permettre d'accorder quelque 1,3 milliard de dollars de prêts, notamment à des entreprises locales. La MIGA n'a cessé de réaliser des progrès dans ses domaines stratégiques prioritaires, consacrant 85 % de ses opérations de l'exercice 21 à l'adaptation au changement climatique et à l'atténuation de ses effets, et à des projets menés dans les situations de fragilité et de conflit et dans les pays IDA.

Dans le cadre de notre détermination sans faille à lutter contre le racisme et la discrimination raciale dans notre milieu de

travail et dans nos activités, la haute direction et moi-même avons accueilli favorablement 80 recommandations présentées au cours de l'exercice 21 par l'équipe spéciale chargée de l'élimination du racisme du Groupe de la Banque. La première série de dix recommandations fondamentales est déjà en cours de mise en œuvre et d'autres en cours d'examen. Je tiens à remercier tous ceux qui ont bien voulu prendre la parole sur ce sujet important alors que nous continuons d'œuvrer à un changement concret, important et durable.

Au cours de l'exercice écoulé, les membres du personnel se sont surpassés pour soutenir nos clients, même lorsque nous passions au travail à domicile, et ont fait face aux répercussions de la pandémie sur leurs propres vies, leurs familles et leurs communautés. Ils ont veillé au respect des normes de qualité les plus élevées alors même que nous intensifions notre soutien aux clients. Je leur suis reconnaissant de cet attachement à notre mission et j'attends avec impatience de les accueillir de nouveau dans nos bureaux si les circonstances s'y prêtent.

En l'absence de progrès réguliers dans la réduction de la pauvreté et des inégalités, on ne saurait parvenir à une croissance durable à long terme. Je suis convaincu que, forts du dévouement des membres de notre personnel, du soutien de nos partenaires et de nos relations avec les pays, nous aiderons ces derniers à surmonter cette crise et à renouer avec une croissance inclusive et durable.



**David Malpass**

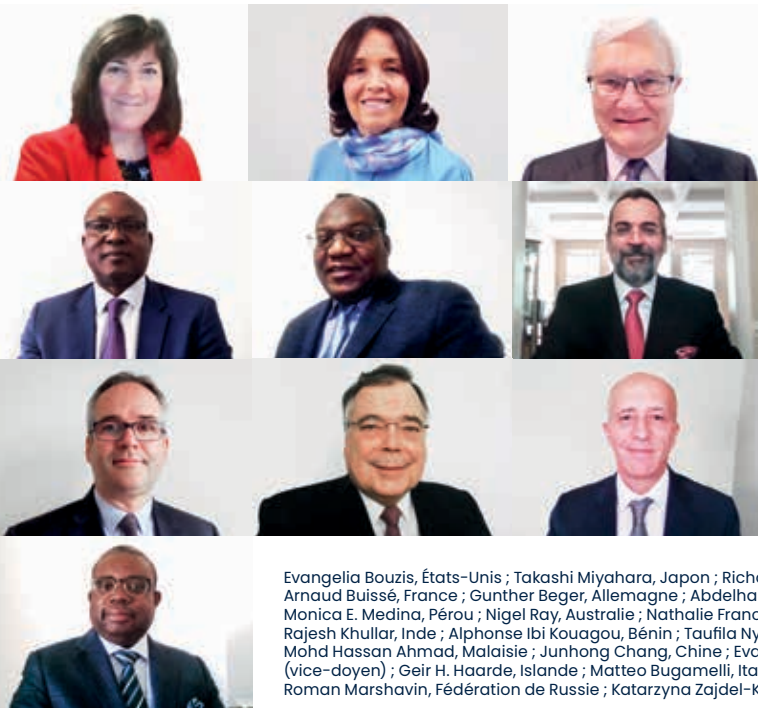
**Président du Groupe de la Banque mondiale  
et Président du Conseil des Administrateurs**







# Message des Administrateurs



Evangelia Bouzís, États-Unis ; Takashi Miyahara, Japon ; Richard Hugh Montgomery, Royaume-Uni ; Arnaud Buissé, France ; Gunther Beger, Allemagne ; Abdelhak Bedjaoui, Algérie ; Louise Levonian, Canada ; Monica E. Medina, Pérou ; Nigel Ray, Australie ; Nathalie Francken, Belgique ; Merza Hussain Hasan, Koweït (doyen) ; Rajesh Khullar, Inde ; Alphonse Ibi Kouagou, Bénin ; Taufila Nyamadzabo, Botswana ; Abraham Weintraub, Brésil ; Mohd Hassan Ahmad, Malaisie ; Junhong Chang, Chine ; Eva Valle Maestro, Espagne ; Koen Davidse, Pays-Bas (vice-doyen) ; Geir H. Haarde, Islande ; Matteo Bugamelli, Italie ; Abdulmuhsen Saad Alkhalaf, Arabie saoudite ; Roman Marshavin, Fédération de Russie ; Katarzyna Zajdel-Kurowska, Pologne ; Armando Manuel, Angola

L'année écoulée a été extrêmement difficile dans toutes les régions du monde, et particulièrement pour les pays en développement, la pandémie de COVID-19 ayant effacé des décennies de progrès dans l'élimination de l'extrême pauvreté, la réalisation d'une prospérité partagée et la réduction des inégalités. Le Groupe de la Banque mondiale a apporté une réponse rapide et de vaste portée aux conséquences sanitaires, économiques et sociales de la crise afin de stimuler la reprise. Mais beaucoup reste à faire pour répondre aux besoins des personnes marginalisées et de celles vivant dans les zones les plus démunies. Les Administrateurs ont examiné et approuvé plusieurs initiatives et programmes importants destinés à la fois à répondre aux besoins immédiats des pays et à réaliser leurs objectifs de développement à long terme.

## Vaccins

Des décisions majeures ont été prises en temps utile sur des propositions de la direction du Groupe de la Banque visant à riposter à la pandémie et à financer les efforts concernant la vaccination, notamment les dispositifs de livraison rapide des vaccins. Le Groupe de la Banque s'est allié à l'OMS, au mécanisme COVAX, à l'UNICEF et à d'autres organisations, notamment à des fabricants privés, pour faciliter l'accès équitable et en toute transparence des pays en développement à des vaccins d'un coût abordable, et continuer à renforcer la préparation à l'échelle mondiale face aux pandémies futures.

## Assistance aux pauvres

Le début du processus de reprise a été marqué par une hausse historique des prêts accordés par le Groupe de la Banque pour des projets et initiatives destinés à aider les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, petits États compris, à répondre à des défis multidimensionnels, protéger le capital humain et mettre en place des filets sociaux visant leurs populations les plus vulnérables.

Face aux besoins de financement immenses, nous sommes convenus d'anticiper la reconstitution des ressources d'IDA-20 qui devrait s'achever au plus tard en décembre 2021. Lors des Réunions de printemps 2021, le Comité du développement a aussi invité la Banque à faire davantage pour juguler l'insécurité alimentaire grandissante et aider les pays à réaliser l'ODD 2 et la nutrition pour tous, en travaillant aux côtés d'autres partenaires.

## Développement vert, résilient et inclusif

Le Groupe de la Banque continue de prêter assistance aux pays pour réaliser le double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à promouvoir une prospérité partagée. La riposte à la crise de COVID-19 offre au Groupe de la Banque l'occasion d'aider les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire à jeter les bases d'une reprise solide et durable reposant sur un cadre dont nous avons discuté, qui est propice à un développement vert, résilient et inclusif. Nous pensons que cette démarche contribuera à son tour à résoudre le problème à long terme que représente le changement climatique.

### Climat

Nous espérons que les nouvelles cibles ambitieuses fixées en matière de financement de l'action climatique dans le plan d'action sur le changement climatique 2021-2025 et l'alignement des financements du Groupe de la Banque sur l'accord de Paris, couplés à l'approche d'un développement vert, résilient et inclusif et aux efforts de renforcement durable de la résilience en vue de la sécurité alimentaire permettront de réaliser le double objectif du Groupe ainsi que les objectifs de développement durable.

### Cadre des connaissances

Nous avons accueilli favorablement le nouveau Cadre stratégique pour les connaissances qui s'attache à mieux intégrer les savoirs dans les solutions offertes aux clients et à la communauté mondiale. Nous nous réjouissons déjà de la mise en œuvre de ce cadre qui viendra consolider le rôle de pourvoyeur de solutions du Groupe de la Banque.

### Dettes

Face au fardeau croissant de la dette des pays, nos Gouverneurs et le Fonds monétaire international (FMI) ont donné pour mission au Groupe de la Banque d'apporter des solutions aux difficultés budgétaires et au surendettement dans les pays IDA dans une démarche favorisant un développement vert, résilient et inclusif ainsi que la réduction de la pauvreté. Nous avons bon espoir que le cadre commun du G20 et la prolongation de l'initiative de suspension du service de la dette jusqu'en fin 2021 permettront aux pays bénéficiaires de consacrer davantage de ressources à la gestion de la crise, aux investissements dans les soins de santé et l'éducation, à la promotion de la croissance et à l'amélioration de leurs approches à long terme de la dette.

## Secteur privé

Au regard du resserrement croissant du crédit, le secteur privé contribue de manière fondamentale à aider les pays clients à atteindre leurs objectifs de développement, créer et développer des marchés, mobiliser des ressources et répondre à la COVID-19, au travers notamment de la Plateforme mondiale pour la santé d'IFC et des programmes mis en œuvre dans le cadre de la riposte de la MIGA. Nous souhaitons que le Groupe de la Banque continue d'établir des partenariats dans un cadre stratégique commun afin d'aider à proposer des solutions émanant du secteur privé aux problèmes de développement.

### Justice raciale

Cette année, des efforts importants ont été faits pour s'attaquer à l'injustice raciale au sein du Groupe de la Banque et chez nos clients, matérialisés notamment par la série de recommandations formulées par le groupe de travail *End Racism* pour combattre le racisme et la discrimination raciale. Nous attendons avec intérêt la mise en œuvre de ces recommandations par le biais d'un plan d'action qui viendra réaffirmer cette valeur institutionnelle consacrée par le Code de conduite du Groupe de la Banque.

### Mécanismes de reddition des comptes

Nous avons aussi réitéré l'importance des mécanismes de reddition des comptes pour les populations et les communautés qui pensent que les projets et investissements du Groupe de la Banque leur sont, ou pourraient leur être, préjudiciables. Nous avons approuvé le renforcement du cadre de responsabilité sociale et environnementale du Groupe de la Banque, notamment des modifications de la boîte à outils du panel d'inspection ainsi que de la structure hiérarchique du Conseiller-médiateur pour l'application des directives d'IFC et la MIGA.

### Direction, personnel et retour dans les bureaux

Novembre 2020 a marqué le début d'un nouveau mandat pour les Administrateurs et, en février, nous avons accueilli le nouveau directeur général et vice-président exécutif d'IFC en la personne de Makhtar Diop.

Nous espérons que tous les habitants de la planète pourront accéder aux vaccins contre la COVID-19 et aspirons à un retour sans danger du personnel dans les bureaux du Groupe de la Banque ainsi qu'à un retour général à la nouvelle normalité. Nous exprimons notre profonde gratitude à tout le personnel pour son attachement indéfectible à la mission du Groupe de la Banque, sa persévérance et son travail acharné durant toute l'année, en dépit du changement soudain et radical de ses conditions de travail.

Le Groupe de la Banque mondiale reste disposé à accompagner ses clients sur le chemin de la reprise. Nous formons pour tous des vœux de meilleure santé et de résultats positifs sur le plan du développement pour le nouvel exercice.



# Message de Hiroshi Matano

Vice-président exécutif



## Un an et demi après le début de la pandémie de COVID-19, beaucoup a été fait, mais beaucoup reste à faire.

Alors que le Groupe de la Banque mondiale définit la nouvelle trajectoire d'un développement vert, résilient et inclusif, la MIGA est axée sur la réponse qu'elle continue d'apporter à la pandémie, conjointement à l'autre enjeu de l'heure, à savoir le changement climatique.

Au moment où nous rédigeons ce message, le coronavirus a déjà infecté plus de 220 millions de personnes. Dans le même temps, les émissions mondiales de CO<sub>2</sub> se poursuivent sans faiblir et les infrastructures dans les pays en développement sont particulièrement vulnérables aux phénomènes météorologiques extrêmes.

Durant l'exercice 21, les investisseurs mondiaux rendus frileux par la pandémie se sont tournés vers leurs marchés nationaux, ce qui a entraîné une baisse spectaculaire, de près de 42 %, des flux mondiaux d'investissements directs étrangers en 2020. Au moment où les économies avancées montrent les premiers signes d'une reprise, la MIGA s'emploie à relancer les investissements et est plus qu'en toute autre circonstance déterminée à remplir la mission du Groupe de la Banque mondiale qui est de mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée par des *moyens durables*.

Dans le contexte de la pandémie, le rôle de la MIGA consiste à encourager les investisseurs privés à maintenir le cap et offrir une plus grande stabilité en aidant à gérer et atténuer les risques inhérents aux pays. Travaillant aux côtés de ses clients et partenaires, l'Agence a mobilisé des financements d'un montant de 5,5 milliards de dollars (de sources privées et publiques) en offrant des garanties d'une valeur de 5,2 milliards de dollars environ à des investisseurs privés transnationaux au cours de l'exercice 21 (7,6 milliards de dollars depuis avril 2020). Un quart de nos garanties a accompagné des projets dans des pays IDA (à faible revenu) et des États fragiles, et 26 % de nos émissions ont contribué aux efforts d'adaptation au changement climatique ou d'atténuation des effets du changement climatique. Ainsi, nos émissions durant l'exercice 21 devraient permettre à quelque 784 000 personnes d'avoir accès à l'électricité, favoriser la création de près de 14 600 emplois et faciliter l'octroi de 1,3 milliard de dollars de crédits, notamment au profit de petites et moyennes entreprises et d'activités en lien avec le climat.

Nous avons pu maintenir l'intérêt des investisseurs en déployant nos produits au moyen de mécanismes innovants et en simplifiant les procédures d'approbation des projets avec le soutien du Conseil.

Nous avons appliqué notre approche originale d'optimisation du capital par des réserves de fonds volontaires et soutenu pour la première fois des solutions d'approvisionnement en électricité sur mini-réseaux et hors réseau en Afrique.

Nous avons par ailleurs offert des rehaussements de termes de crédit à des institutions financières pour qu'elles s'engagent auprès de pays pouvant accepter des prêts non concessionnels. Grâce à des projets comme avec *Banco Nacional de Panamá*, nous avons aidé des institutions financières, en l'occurrence Goldman Sachs Group, à obtenir des financements à des coûts abordables de la part d'investisseurs institutionnels. Nous nous sommes aussi aventurés dans l'inconnu en investissant dans la modernisation de deux hôpitaux publics aux Bahamas.

Face à l'intérêt manifesté par les États et les investisseurs, la MIGA a monté ses premières garanties destinées à répondre aux situations de crise. Avec le soutien de nos Administrateurs, nous avons raccourci les processus d'approbation, mettant en place un programme de réponse rapide à la COVID-19 dans lequel le cycle d'évaluation initiale du projet jusqu'à son approbation par le Conseil d'administration durait 51 jours pour les projets ordinaires de riposte à la COVID-19, contre 129 jours initialement.

Outre la diligence dans le traitement des projets, nous avons aidé les États en encourageant nos clients à se montrer moins exigeants sur les paiements lorsque cela était possible. Cette forme de collaboration a été cruciale pour protéger certains des citoyens les plus vulnérables dans nos pays membres des effets financiers les plus pervers de la pandémie.

Le programme de riposte à la COVID-19 d'un montant de 6,5 milliards de dollars que nous avons lancé en avril 2020 a répondu aux attentes, ayant débouché sur l'émission de garanties d'une valeur de 5,6 milliards de dollars au profit de projets en lien avec la COVID-19 ; il devrait atteindre entre 10 milliards et 12 milliards de dollars au cours des prochaines années. Le programme illustre de façon magistrale la mesure dans laquelle la MIGA peut contribuer à mobiliser des investissements privés face à des crises de portée mondiale.

Si nous avons contribué à l'action sur le terrain durant la pandémie, nous avons aussi engagé des initiatives importantes au cours de l'exercice 21 qui nous mettent en position d'aider à apporter des réponses aux défis auxquels le monde sera confronté dans les années à venir. C'est ainsi que le Conseil d'administration a approuvé l'instrument de couverture du financement du commerce, un nouvel instrument de garantie qui s'ajoute aux précédentes innovations telle que la couverture du risque de non-respect des obligations financières créée en 2010.

L'Agence a en outre contribué au lancement du deuxième plan d'action sur le changement climatique (2021-2025) du Groupe de la Banque mondiale, émettant ainsi des garanties d'une valeur de 1,36 milliard de dollars (ou 26 % de l'ensemble des émissions pour l'exercice 21) en appui aux initiatives d'adaptation au changement climatique ou d'atténuation de ses effets. Pour la suite, 85 % des opérations de la MIGA dans le secteur réel approuvées par le Conseil d'administration seront alignées sur l'accord de Paris d'ici au 1<sup>er</sup> juillet 2023, et 100 % devraient l'être à l'horizon 2025. Pour y parvenir, nous recruterons un plus grand nombre de spécialistes du climat et contribuerons à renforcer les capacités des clients sur les opportunités qu'offre le climat et l'anticipation des vulnérabilités qui en découlent. Pour montrer toute l'importance que la MIGA

accorde au problème du changement climatique, je suis heureux de communiquer pour la première fois les informations financières de la MIGA relatives au changement climatique, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique (GIFCC) (voir annexe I).

Je me félicite aussi qu'en collaborant étroitement avec IFC et le Conseiller-médiateur pour l'application des directives, la MIGA ait pu cette année contribuer à l'élaboration et obtenu l'approbation par le Conseil d'administration d'une nouvelle politique relative au mécanisme indépendant de redevabilité d'IFC et de la MIGA. Cet instrument solide et complet renforce davantage notre rôle moteur dans le domaine de la viabilité environnementale et sociale.

Par ailleurs, le financement des projets reprend peu à peu, bien que dans des modalités différentes d'avant la pandémie. De nombreux investisseurs confrontés à des problèmes de trésorerie durant la pandémie cèdent leurs actifs dans les marchés émergents, et les nouveaux investisseurs acquièrent ces actifs plutôt que d'engager des projets entièrement nouveaux. On note une demande croissante de protection contre les risques politiques pour les acquisitions d'installations existantes et les investissements dans ces friches industrielles.

À titre d'exemple, durant l'exercice 21 nous avons signé un accord de participation à un projet avec Kasada, un fonds de participation privé d'une valeur de 1 milliard de dollars, qui est en train d'acquérir et moderniser 20 hôtels en Afrique subsaharienne, créant ainsi des

emplois dans un secteur durement frappé par la COVID-19. De même, de nouveaux investisseurs arrivent dans le secteur de l'électricité pour reprendre des projets existants et moderniser les centrales et les équipements.

En dépit des moments éprouvants que nous traversons, je me félicite de ce que, en collaborant avec nos clients, nous aidions des personnes à surmonter les effets de la pandémie. Je suis persuadé que nous poursuivrons sans fléchir la mission du Groupe de la Banque mondiale.

Je suis tout particulièrement fier de notre personnel qui s'est mobilisé malgré le contexte difficile pour répondre à l'enjeu. Je tiens à remercier nos clients et le Conseil d'administration, partenaires indéfectibles qui nous ont aidés à obtenir des résultats malgré la pandémie.

Certes, de nombreux défis nous attendent, mais nous avons les moyens voulus pour les affronter. Je reste confiant que les jalons que nous posons aujourd'hui nous permettront non seulement de nous relever de la pandémie, mais aussi de régler les autres problèmes majeurs de notre temps, notamment le plus urgent qui est le changement climatique.



**Hiroshi Matano**  
Vice-président exécutif  
Agence multilatérale de garantie des investissements

**Nos émissions durant l'exercice 21 devraient permettre à quelque 784 000 personnes d'avoir accès à l'électricité, favoriser la création de près de 14 600 emplois et faciliter l'octroi de 1,3 milliard de dollars de crédits, notamment au profit de petites et moyennes entreprises et d'activités en lien avec le climat.**



# Les institutions du Groupe de la Banque mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale est l'une des principales sources de financements et de savoirs pour les pays en développement. Il est composé de cinq institutions mues par la même détermination à lutter contre la pauvreté, accroître la prospérité partagée et promouvoir un développement durable.

## BIRD

**La Banque internationale pour la reconstruction et le développement** (BIRD) prête aux gouvernements des pays à revenu intermédiaire et des pays à faible revenu solvables.

## CIRDI

**Le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements** (CIRDI) fournit des facilités internationales pour l'arbitrage et le règlement des différends liés aux investissements.

## IDA

**L'Association internationale de développement** (IDA) accorde des financements à des conditions extrêmement favorables aux gouvernements des pays les plus pauvres.

## MIGA

**L'Agence multilatérale de garantie des investissements** (MIGA) fournit des assurances contre les risques politiques et des services d'amélioration des termes du crédit aux investisseurs et prêteurs afin de favoriser les investissements directs étrangers dans les économies émergentes.

## IFC

**La société financière internationale** (IFC) octroie des prêts, apporte des fonds propres, fournit des services-conseils et mobilise des capitaux supplémentaires auprès d'autres sources pour stimuler les investissements privés dans les pays en développement.



# GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

# Financements accordés par le Groupe de la Banque mondiale à ses pays partenaires

Engagements, décaissements et émissions brutes de garanties  
du Groupe de la banque mondiale

Par exercice, en millions de dollars

	2017	2018	2019	2020	2021
<b>Groupe de la Banque mondiale</b>					
Engagements <sup>a</sup>	68 274	74 265	68 105	83 574	<b>98 830</b>
Décaissements <sup>b</sup>	43 853	45 724	49 395	54 367	<b>60 596</b>
<b>BIRD</b>					
Engagements <sup>c</sup>	22 611	23 002	23 191	27 976	<b>30 523</b>
Décaissements	17 861	17 389	20 182	20 238	<b>23 691</b>
<b>IDA</b>					
Engagements <sup>c</sup>	19 513 <sup>d</sup>	24 010 <sup>e</sup>	21 932 <sup>e</sup>	30 365 <sup>e</sup>	<b>36 028<sup>e</sup></b>
Décaissements	12 718 <sup>d</sup>	14 383	17 549	21 179 <sup>e</sup>	<b>22 921<sup>e</sup></b>
<b>IFC</b>					
Engagements <sup>f</sup>	18 345	19 027	14 684	17 604	<b>20 669</b>
Décaissements	10 355	11 149	9 074	10 518	<b>11 438</b>
<b>MIGA</b>					
Émission brute	4 842	5 251	5 548	3 961	<b>5 199</b>
<b>Fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires</b>					
Engagements	2 962	2 976	2 749	3 641	<b>6 411</b>
Décaissements	2 919	2 803	2 590	2 433	<b>2 546</b>

a. Inclut les engagements de la BIRD, de l'IDA et d'IFC et les engagements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires, ainsi que les émissions brutes de garanties de la MIGA. Étant donné que les engagements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires englobent tous les dons exécutés par les bénéficiaires, le montant total des engagements du Groupe de la Banque mondiale est différent du montant présenté dans la Fiche de performance institutionnelle, lequel ne se rapporte qu'à un sous-ensemble d'activités exécutées au moyen de fonds fiduciaires.

b. Inclut les décaissements de la BIRD, de l'IDA et d'IFC, ainsi que les décaissements au titre des fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires.

c. Ces montants sont nets des opérations totalement résiliées ou annulées ayant été approuvées durant le même exercice.

d. Ces chiffres incluent l'engagement et le décaissement au titre d'un don de 50 millions de dollars pour le Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie.

e. Les engagements et décaissements n'incluent pas les activités menées dans le cadre du Guichet de promotion du secteur privé d'IFC et de la MIGA.

f. Inclut les engagements à long terme pour le propre compte d'IFC. N'inclut pas les engagements de financement à court terme. N'inclut pas les fonds mobilisés auprès d'autres investisseurs.



# Action de la MIGA dans le monde et résultats des pays

Émissions brutes pour l'Ex. 21 :  
5 199 milliards de dollars

## Résultats d'un échantillon de pays\*

\*Les chiffres renvoient à des projets signés entre l'Ex.15 et l'Ex.21

### Équateur

**USD 22,3 millions**

Produits achetés sur place

### Colombie

**USD 180,5 millions**

Impôts, taxes et redevances



Amérique latine  
et Caraïbes  
**USD 2 457,5  
millions**

**Kosovo**  
**USD 159,5 millions**  
Total des crédits financés

**Égypte, Rép. arabe d'**  
**11 717**  
emplois créés  
(permanents et temporaires)

Europe  
et Asie centrale  
**USD 1 706,5  
millions**

Asie de l'Est  
et Pacifique  
**USD 522,7  
millions**

**Bangladesh**  
**9 664 349**  
de personnes bénéficiant  
de services d'électricité  
nouveaux ou améliorés

Afrique  
subsaharienne  
**USD 512,5  
millions**

**Zambie**  
**589 248**  
(Tonnes d'équivalent  
CO<sub>2</sub>) d'émissions de  
GES évitées par an

**Rwanda**  
**275 000**  
de personnes bénéficiant  
de services d'électricité  
nouveaux ou améliorés

**Kenya**  
**93 750**  
(Tonnes d'équivalent  
CO<sub>2</sub>) d'émissions de  
GES évitées par an

# Résultats attendus sur le plan du développement pour les projets approuvés lors de l'exercice 21







**14 597**

Nombre total d'emplois créés  
(permanents + temporaires)



**54 millions de dollars**

Produits achetés localement par an



**362 millions de dollars**

Taxes, impôts et redevances payés  
par an aux États hôtes



**1 580 mégawatts**

Électricité - puissance installée



**11 671 gigawatts/heure**

Hausse de la production  
d'électricité par an



**784 000**

de personnes bénéficiant de services  
d'électricité nouveaux ou améliorés



**306 027**

Émissions de GES évitées  
(tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>/an)



**1,3 milliard de dollars**

Volume des prêts financés



**5,5 milliards de dollars**

Financement privé mobilisé

# Programme de riposte de la MIGA à la COVID-19

Le coût humain et économique déjà élevé de la pandémie de COVID-19 continue de s'accroître à travers le monde. L'impact de la crise sur les marchés émergents et les économies en développement devrait être particulièrement grave. Les dernières perspectives économiques mondiales du Groupe de la Banque mondiale prévoient que la croissance économique dans les économies avancées atteindra 5,4 % cette année, la plus rapide depuis près de 50 ans, alors que celle des marchés émergents et économies en développement devrait être plus hésitante. Les gains enregistrés dans ce groupe d'économies ne suffiront pas à compenser les pertes subies en 2020.

La pandémie de COVID-19 a aussi aggravé l'amenuisement d'investissements directs étrangers déjà moins nombreux vers tous les marchés émergents et économies en développement. La crise présente une source nouvelle et inédite de risque pour les investisseurs qui ébranle comme jamais la confiance des entreprises. Les investissements directs étrangers mondiaux ont chuté de 42 % en 2020, passant de 1 500 milliards de dollars en 2019 à environ 859 milliards de dollars, le chiffre le plus bas depuis les années 1990.

C'est pour répondre à ces défis sans précédent qu'en avril 2020, la MIGA a lancé son programme de riposte à la COVID-19, un mécanisme de financement d'un montant de 6,5 milliards de dollars. Cette riposte se déroule en trois phases, à savoir : 1) la première riposte, censée répondre aux besoins immédiats des secteurs publics et financiers ; 2) la phase de redressement, destinée à relancer l'activité économique dans les secteurs réels et les entreprises privées à court et moyen terme ; et 3) la résilience à long terme, pour soutenir les investissements dans les secteurs public et privé.

Au 30 juin 2021, l'Agence avait émis des garanties d'un montant total de 5,6 milliards de dollars en appui à 38 projets en Amérique latine, Afrique subsaharienne, Asie de l'Est et Pacifique et Europe et Asie centrale. Tous ces projets ont eu des effets hautement positifs, en aidant d'une part les pays hôtes à renforcer leur riposte sanitaire à la crise de COVID-19 et, d'autre part, les pouvoirs publics et les clients du secteur privé à atténuer les contrecoups économiques de la crise en apportant un appui sous forme de capital de roulement aux micro, petites et moyennes entreprises, aux sociétés et aux particuliers.

En juin 2021, les Administrateurs de la MIGA ont approuvé à l'unanimité la prorogation du programme de riposte de deux ans, du 30 juin 2021 au 30 juin 2023, et l'augmentation de ses ressources de 6,5 milliards de dollars à un montant indicatif de 10 à 12 milliards de dollars. Cette capacité supplémentaire permettra à l'Agence d'élargir les garanties qu'elle offre aux activités de secours, de redressement et, en définitive, de renforcement de la résilience dans les pays en développement.

## L'appui du Groupe de la Banque mondiale aux pays durant la crise de COVID-19

Le Groupe de la Banque mondiale a apporté une riposte globale et déterminante, la plus importante de l'histoire de l'organisation, à la pandémie. D'avril 2020 à la fin de l'exercice 21, le montant total de ses financements s'élevait à plus de 157 milliards de dollars. L'ampleur de cette riposte traduit la situation financière solide du Groupe, favorisée par les augmentations générales des capitaux de la BIRD et d'IFC en 2018 et la reconstitution des ressources d'IDA-19. Ces financements se répartissent comme suit :

### 45,6 milliards de dollars

de financements de la BIRD en faveur de pays à revenu intermédiaire

### 53,3 milliards de dollars

de ressources de l'IDA sous forme de dons ou de crédits à des conditions très favorables au profit des pays les plus pauvres, assorties de dispositifs d'allègement de la dette pour les pays menacés de surendettement.

### 42,7 milliards de dollars<sup>1</sup>

d'IFC destinés aux entreprises privées et aux institutions financières

### 7,6 milliards de dollars

de garanties de la MIGA en appui aux investisseurs du secteur privé et aux prêteurs

### 7,9 milliards de dollars

des Fonds fiduciaires exécutés par les bénéficiaires.

1. Cela englobe les engagements à long terme pour le compte d'IFC, les engagements financiers à court terme et les ressources mobilisées.

# Axes du Programme de riposte de la MIGA à la COVID-19



1



## Acquérir d'urgence des fournitures médicales ou des services en lien avec la COVID-19

Aider les gouvernements hôtes à se procurer les produits et services médicaux dont ils ont besoin (par exemple, kits de test de la COVID-19, blouses d'hôpital, masques, respirateurs et médicaments)

2



## S'attaquer aux conséquences économiques négatives de la crise de COVID-19

### Programme de rehaussement des termes des crédits

Aider les gouvernements au niveau national, infranational ou des entreprises publiques à fournir des financements à court terme et des fonds de roulement aux PME, aux sociétés et aux particuliers durant la crise

### Optimisation des capitaux

Aider les institutions financières dans les pays hôtes à accorder plus de crédits en libérant les actifs pondérés par les risques détenus par les banques centrales au titre de leurs réserves obligatoires.

3



## Compléter les financements d'IFC en faveur du commerce

Soutenir le financement du commerce pour améliorer le flux des biens et services par le biais des chaînes d'approvisionnement mondiales, notamment les produits essentiels, particulièrement dans les pays éligibles à l'IDA et les situations de fragilité et de conflit (FCS)



# Projets réalisés durant l'Ex. 21 au titre du Programme de riposte de la MIGA à la COVID-19



**Albanie,  
Bosnie-Herzégovine,  
Géorgie, Kosovo, Moldova,  
Macédoine du Nord,  
Serbie, Ukraine**

---

**ProCredit**

---

En ces temps de crise économique et d'incertitude du fait de la pandémie de COVID-19, la MIGA couvre les investissements de ProCredit dans ses filiales des pays suivants : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Kosovo, Moldova, Macédoine du Nord, Serbie et Ukraine. Les crédits garantis par la MIGA seront destinés aux petites et moyennes entreprises, principales locomotives de la croissance et de l'emploi dans ces pays. La totalité du capital libéré sera utilisée par les filiales pour octroyer des crédits au titre du financement de l'action climatique, l'une des compétences de base de ProCredit.



**Les Bahamas**

---

**Autorité des hôpitaux  
publics des Bahamas  
et Centre pour le  
développement des petites  
entreprises**

---

Les investissements soutenus par la MIGA contribueront à moderniser le système de santé publique des Bahamas et accompagner les micro, petites et moyennes entreprises à un moment charnière de l'histoire du pays. Les 119 millions de dollars sous forme de garanties offerts à Banco Santander AG aideront le ministère des Finances des Bahamas à remettre en état deux hôpitaux publics, acheter du matériel médical et financer les coûts de gestion du projet. De surcroît, le projet permettra de garantir les prêts aux micro, petites et moyennes entreprises afin de préserver les emplois, d'améliorer la productivité, de stimuler l'activité économique et de renforcer la résilience.



**Albanie, Bélarus,  
Bosnie-Herzégovine,  
Kosovo, Serbie**

---

**Raiffeisen Bank  
International (RBI)**

---

La MIGA a émis des garanties en faveur de RBI pour protéger les actifs pondérés en fonction des risques du groupe consolidé et couvrir ses opérations de prêt dans les pays gravement touchés par la pandémie. L'investissement de la MIGA favorisera une reprise verte en aidant le groupe à définir des processus et un cadre pour les activités de crédit au titre du financement de l'action climatique. Au total, 10 % des garanties de l'Agence seront fournies à la filiale de RBI au Kosovo (un pays IDA et FCS), et 12 % du capital libéré sera affecté aux crédits accordés par les filiales au titre du financement de l'action climatique.



**Indonésie**

---

**PT Perusahaan Listrik  
Negara (PLN/Persero)**

---

Un mécanisme d'octroi de crédit couvert par la MIGA fournira les liquidités voulues pour financer le fonds de roulement de PLN, lui permettant ainsi de payer les tarifs fixés dans ses contrats d'achat d'électricité auprès de sept sous-projets de production d'énergie renouvelable. L'appui prêté par la MIGA contribuera à maintenir ces projets pendant la crise et à les protéger des tensions financières conséquentes.



## Panama

---

**Banco Nacional de Panamá (BNP)**

---

La MIGA a émis des garanties pour des facilités de prêt d'un montant total de 510 millions de dollars consentis par Goldman Sachs Inc. et d'autres prêteurs internationaux à BNP. Les prêts couverts par l'Agence serviront à financer un fonds fiduciaire de 1 milliard de dollars institué par le ministère de l'Économie et des Finances et BNP pour injecter d'urgence des liquidités dans l'économie panaméenne et aider le pays à juguler les effets de la pandémie de COVID-19.



## Mexique

---

**Bancomext**

---

Les facilités de prêt garanties par la MIGA en faveur de Bancomext aident l'État mexicain, dans le cadre de sa riposte à la COVID-19, à fournir des financements par emprunt du fonds de roulement à des entreprises spécialisées dans l'exportation dans les secteurs du tourisme, des services, de l'automobile et de la logistique, entre autres. Ces liquidités sont censées apporter un appui indispensable pour atténuer les effets de la crise, aidant ainsi à protéger les emplois, les chaînes d'approvisionnement et, éventuellement, la solvabilité.



## Pérou

---

**Banco Santander Peru S.A.**

---

Les garanties de la MIGA réduisent la pondération réglementaire par les risques appliquée aux réserves obligatoires du Groupe Santander consolidé, libérant ainsi des capitaux pour sa filiale du Pérou. Toutes les ressources découlant de cet accroissement devraient viser les projets en lien avec les activités de financement de l'action climatique et sont censées promouvoir une reprise verte après les effets dévastateurs de la crise de COVID-19. Le financement de l'action climatique comportera des opérations de crédit aux entreprises dans le domaine des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et du transport de masse en milieu urbain.



## Paraguay

---

**Banco Nacional de Fomento (BNF)**

---

En décembre 2020, la MIGA a émis des garanties d'un montant allant jusqu'à 101 millions de dollars au profit de Citibank NA et Commerzbank AG pour les prêts qu'ils ont consentis à Banco Nacional de Fomento (BNF) du Paraguay. Cette couverture soutient les efforts de BNF pour juguler les effets de la pandémie de COVID-19 sur les secteurs d'exportation du Paraguay, qui représentent plus de 35 % du produit intérieur brut (PIB) du pays. Elle permet aussi à BNF d'obtenir son premier financement en dollars des marchés des capitaux internationaux et accompagnera les efforts que l'institution fait pour offrir des crédits à un large éventail de secteurs au Paraguay, tout en produisant des résultats palpables sur le développement.

# Projets phares

Zoom sur les projets de la MIGA  
durant l'exercice 21







## Développer le marché du solaire hors réseau en Afrique du Centre et de l'Est

Bboxx est une compagnie de la nouvelle génération qui conçoit, fabrique, distribue et finance des systèmes solaires décentralisés à travers l'Afrique.

Le solaire hors réseau est l'une des technologies les plus prometteuses pouvant contribuer à accroître l'accès à l'électricité dans les zones rurales où l'électricité sur réseau est rare. Pour stimuler la croissance de ce marché, la MIGA a émis des garanties protégeant les investissements d'une compagnie innovante, Bboxx, afin d'aider celle-ci à étendre ses opérations à la République démocratique du Congo, au Kenya et au Rwanda. Bboxx, qui fait partie de la nouvelle génération de compagnies, conçoit, fabrique, distribue et finance des systèmes solaires décentralisés à travers l'Afrique. Le projet augmentera l'accès à une énergie propre, fiable et d'un coût abordable ; stimulera l'activité économique locale ; réduira les émissions de gaz à effet de serre ; et contribuera à créer des emplois de qualité.



## Soutenir la première cohorte de producteurs indépendants d'énergie solaire au Burkina Faso

Le Burkina Faso affiche l'un des taux d'électrification le plus bas d'Afrique subsaharienne (20 %, contre 48 % pour l'ensemble de la région) et une demande importante non satisfaite, ce qui explique que le pays s'emploie à résoudre ses problèmes d'accès à l'énergie et à renforcer sa sécurité énergétique. Le pays totalise actuellement une puissance installée de 357 mégawatts, produits par des centrales à fioul lourde vieillissantes et coûteuses, et importe l'énergie de la Côte d'Ivoire et du Ghana pour satisfaire la demande de base. La MIGA est intervenue en fournissant des garanties pour un projet de construction, propriété, exploitation et entretien d'une centrale de production d'énergie solaire photovoltaïque qui apportera une capacité supplémentaire de 30 mégawatts. Le projet fera partie de la première série d'opérations de production indépendante d'énergie solaire au Burkina Faso et marquera la transition du pays vers les énergies renouvelables tout en encourageant le secteur privé à y investir.

## Modernisation des hôpitaux publics aux Bahamas

L'ouragan Dorian en 2019, puis la pandémie de COVID-19 ont doublement mis à rude épreuve les hôpitaux publics des Bahamas, entraînant une pénurie chronique de lits, rallongeant les délais d'attente et limitant l'accès aux outils de diagnostic appropriés. En réponse, la MIGA a émis des garanties d'une valeur de 118,56 millions de dollars au profit de Banco Santander S.A. d'Espagne pour ses prêts au ministère des Finances du Commonwealth des Bahamas. Les fonds du prêt couvert par la MIGA seront destinés a) à l'effort de modernisation du système de santé publique entrepris par l'autorité des hôpitaux publics pour riposter à la COVID-19 et renforcer la résilience au lendemain de la pandémie ; et b) aux micro, petites et moyennes entreprises durement frappées par la pandémie.





## Augmenter les crédits aux petites entreprises à travers l'Europe de l'Est

Les garanties de la MIGA réduisent les besoins en capital de ProCredit Group, un grand établissement de crédit d'Europe de l'Est spécialisé dans les PME. En ce temps de stress économique et d'incertitude dus à la pandémie de COVID-19, ces garanties aident le Groupe à accroître sa capacité de prêts dans ses filiales en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Géorgie, au Kosovo, en Moldova, en Macédoine du Nord, en Serbie et en Ukraine. Ces crédits sont destinés aux PME, les principaux moteurs de la croissance et de l'emploi dans la région. En outre, la totalité du capital libéré est consacrée aux crédits qu'octroient les filiales au titre du financement de l'action climatique, une des compétences de base de ProCredit.

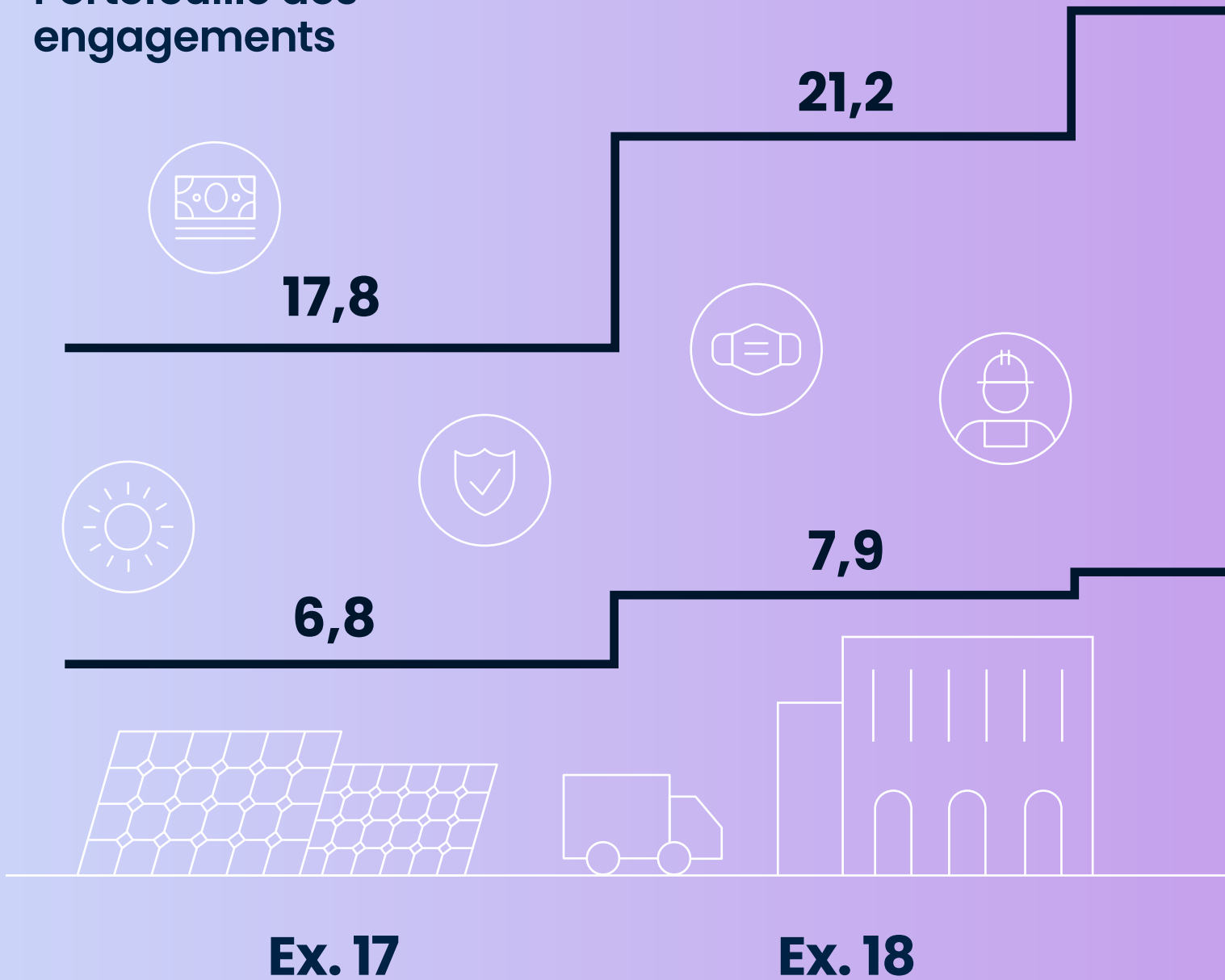
## Soutenir les secteurs touristique et hôtelier en Afrique subsaharienne

L'activité touristique et l'hôtellerie en Afrique subsaharienne ont été considérablement perturbées par la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné des pertes d'emplois importantes, la fermeture d'entreprises et l'arrêt de la croissance économique locale. En juin 2021, la MIGA a signé un contrat-cadre de garantie avec Kasada Hospitality Fund LP (Kasada) pour ses participations, quasi-participations et/ou prêts d'actionnaires actuels et futurs au titre de projets hôteliers sur des installations existantes et entièrement nouvelles dans pas moins de 10 pays d'Afrique subsaharienne (Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Namibie, Nigéria, Ouganda, Rwanda et Sénégal). Le projet devrait créer entre 13 000 et 27 000 emplois directs, et entraîner des emplois indirects et induits dans la filière du tourisme. Il permettra en outre d'injecter directement des capitaux dans un secteur gravement touché par la pandémie.

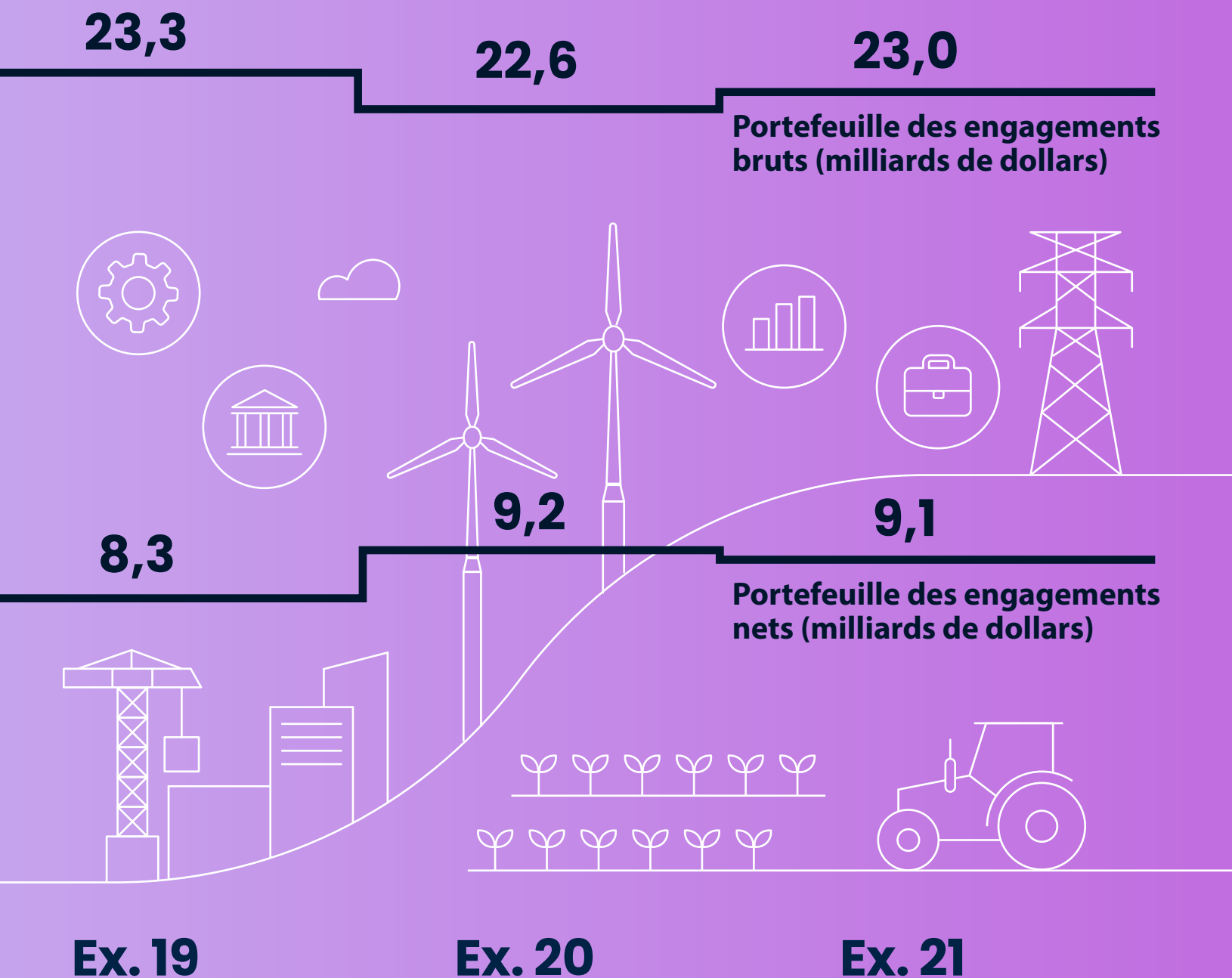


# Bilan des activités et des opérations

## Portefeuille des engagements



Sur fond de pandémie de COVID-19 et de baisse des investissements directs étrangers, la MIGA a continué de mobiliser l'investissement privé dans les économies en développement et a augmenté son portefeuille des engagements bruts par rapport à l'exercice précédent. Durant l'exercice 21, l'Agence a émis de nouvelles garanties d'un montant de 5,2 millions de dollars en faveur de 40 projets. Au total, 25 % des émissions brutes étaient destinées aux pays IDA et/ou FCS, et 26 % visaient des projets en lien avec le financement de l'action climatique. Les engagements bruts de la MIGA s'élèvent à 23 milliards de dollars et ses engagements nets à 9,1 milliards de dollars.



# Domaines prioritaires





# Domaines stratégiques prioritaires



1

**Accroître ses actions dans les pays IDA/FCS**

## Pays IDA et FCS

Les pays IDA (à faible revenu) et ceux en situation de fragilité et de conflit (FCS) subissent encore les graves contrecoups de la pandémie de COVID-19. Dans les FCS particulièrement, elle menace d'effacer les avancées réalisées de haute lutte dans la réduction de la pauvreté et le développement. On estime à 20 millions le nombre de personnes supplémentaires que la COVID-19 a plongé dans l'extrême pauvreté dans les FCS. D'ici à 2022, le PIB devrait y être de 8,6 % en deçà des niveaux d'avant la pandémie.

Avant comme durant la crise, la MIGA a continué d'apporter son appui à des projets dans les pays IDA et les FCS. Au cours de l'exercice 21, 50 % de l'ensemble des projets étaient mis en œuvre dans les pays IDA ou les FCS. Des garanties s'élevant au total à 1,3 milliard de dollars ont été émises pour soutenir des projets dans des pays admissibles à l'IDA, et d'autres d'un montant total de 187 millions de dollars ont couvert des investissements dans des pays IDA en proie à la fragilité, aux conflits et à la violence, comme le Cameroun, la République démocratique du Congo, le Kosovo et le Libéria.

La MIGA fait appel au guichet de promotion du secteur privé de l'IDA (PSW) pour accroître davantage les opérations dans les pays admissibles à l'IDA, dont bon nombre sont fragiles et touchés par les conflits. Au cours de l'exercice 21, la MIGA a émis huit garanties adossées au PSW de l'IDA au profit du Burkina Faso, de la République démocratique du Congo, de l'Éthiopie, du Libéria, du Myanmar, du Rwanda et de la Sierra Leone pour un montant total de 131 millions de dollars, sur lesquels 40 millions de dollars ont été cédés à l'IDA au moyen d'un dispositif de mutualisation de la protection de premier niveau contre les pertes.

**Durant cet exercice, 85 % des projets de la MIGA visaient un ou plusieurs des domaines stratégiques prioritaires de l'Agence.**

Dans sa stratégie pour les exercices 21-23, l'Agence a résolu d'approfondir son action dans deux domaines essentiels :



2

**Augmenter l'appui qu'elle apporte aux projets luttant contre le changement climatique**

## Changement climatique

La MIGA utilise ses garanties pour mobiliser des financements en faveur de projets promouvant l'adaptation au changement climatique ou l'atténuation de ses effets. Au cours de l'exercice 21, l'Agence a émis des garanties pour 1,35 milliard de dollars en appui à des projets d'adaptation au changement climatique et d'atténuation des effets du changement climatique dans 22 pays répartis dans 4 régions, soit 26 % du volume total des nouvelles opérations. Les projets approuvés durant l'exercice 21 permettront d'éviter des émissions estimées à 306 027 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an. Les projets les plus remarquables réalisés cette année dans le domaine climatique sont, par exemple, ceux de Bboxx et Escotel en Afrique subsaharienne qui contribuent à élargir la distribution hors réseau d'énergies renouvelables. Mis ensemble, ces deux projets réduiront les émissions de pas moins de 2,1 millions de tCO<sub>2</sub>e sur les huit prochaines années. De surcroît, la MIGA contribue à accélérer les crédits en faveur de l'action climatique en Europe de l'Est par l'intermédiaire de ProCredit et Raiffeisen Ban International et au Pérou avec Banco Santander. Les capitaux libérés grâce aux garanties de la MIGA aideront les filiales des banques à accroître les financements climatiques et les prêts verts au profit des entreprises et des particuliers.

Dans le cadre du renforcement de son action climatique, le Groupe de la Banque mondiale a annoncé l'adoption de son nouveau Plan d'action sur le changement climatique qui devrait encadrer ses interventions de 2021 à 2025. Le Plan d'action définit une feuille de route stratégique audacieuse pour lutter contre le changement climatique et aider les pays clients à intégrer pleinement leurs objectifs en matière de climat et de développement. Les produits de la MIGA ont aidé des investisseurs transnationaux à protéger leurs investissements à long terme dans des activités d'atténuation ou d'adaptation face aux aléas du climat dans divers marchés et régions. L'Agence, qui fait partie des quelques institutions offrant des garanties assorties d'échéances à long terme, contribuera de façon décisive à l'enracinement d'une action climatique porteuse de transformations.

Le Plan d'action énonce aussi l'objectif de la MIGA d'aligner son portefeuille futur sur l'Accord de Paris : 85 % des opérations du secteur réel approuvées par les Administrateurs seront alignées à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023, et 100 % dès le 1<sup>er</sup> juillet 2025, deux exercices plus tard.

# Innovation

Grâce à l'innovation, la MIGA peut faire beaucoup avec les quelques instruments dont elle dispose, approfondir son impact sur le développement et évoluer au rythme d'un marché de l'investissement dynamique dans les économies en développement. En même temps qu'elle suit l'évolution de ces marchés, l'Agence développe des innovations qui lui permettront de produire les meilleurs résultats possible en matière de développement dans les pays et aideront ses clients à élargir leurs possibilités d'investissement.

## Les garanties de la MIGA en faveur du financement du commerce

Le financement du commerce est un facteur fondamental qui facilite le commerce mondial, principal moteur de la croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté. Pourtant, la pandémie de COVID-19 a mis à mal la capacité des banques, principalement des banques publiques, à assurer le financement du commerce. Cette situation est particulièrement préoccupante dans les pays en développement et la région africaine, où les banques publiques sont des pourvoyeurs importants de financements pour les importations et les exportations.

Afin de répondre à ce besoin, la MIGA s'est alliée cette année à IFC pour apporter aux banques publiques un soutien pour le financement du commerce. Ainsi, l'Agence offre une protection contre le risque de défaillance d'une banque publique dans le cadre des garanties des opérations de financement du commerce offertes par IFC au titre de son programme de financement du commerce mondial (GTFP). Les garanties du financement du commerce de la MIGA couvrent IFC en cas de défaillance d'une banque publique dans les pays admissibles à l'IDA, les FCS et d'autres marchés émergents et économies en développement à faible revenu.

Ces garanties faciliteront les échanges commerciaux dans le monde alors que les pays s'efforcent de se remettre de la pandémie de COVID-19. En ciblant les pays IDA, les FCS et d'autres pays à faible revenu, ces nouvelles formes de garantie apporteront un appui aux pays dans lesquels le commerce a le plus pâti du choc économique mondial.

## Allègement réglementaire

Dans le cadre de son programme de riposte à la pandémie de COVID-19, la MIGA a continué d'utiliser l'optimisation des capitaux au cours de l'exercice 21 pour permettre aux banques d'assouplir leurs règles. En conséquence, les banques ont poursuivi l'octroi des crédits pendant la période de récession économique causée par la pandémie. Durant l'année, l'Agence a plutôt réussi à relier l'optimisation des capitaux qu'elle offre à l'augmentation du financement de l'action climatique par les institutions financières clientes. Cette approche devrait être plus étendue à l'avenir. L'Agence réfléchit en outre à la création d'un instrument similaire pour répondre aux besoins des investisseurs institutionnels et des compagnies d'assurance.

## Application de technologies nouvelles

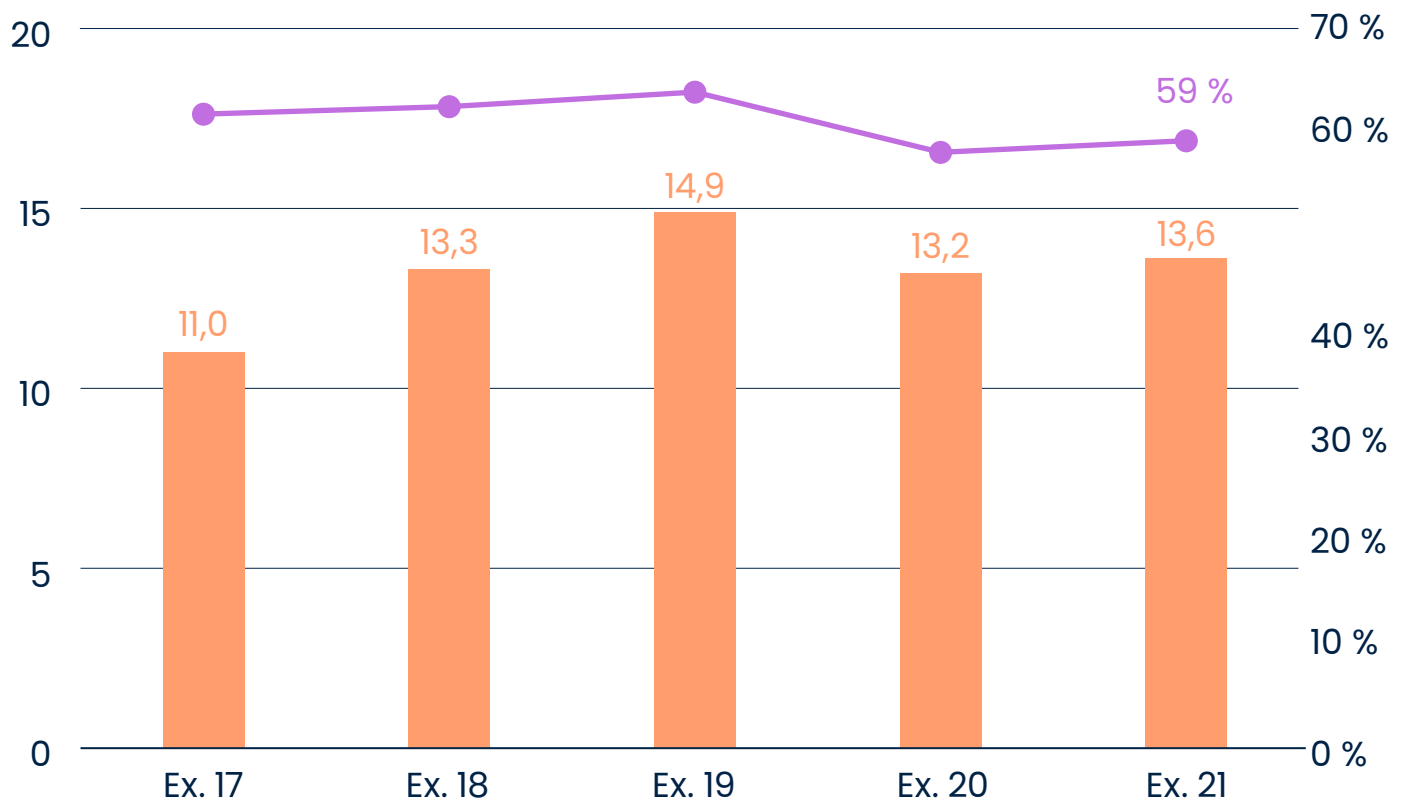
La MIGA a offert sa toute première couverture pour des installations solaires sur mini réseau (hors réseau) en Afrique. (Voir la présentation du projet de Bboxx dans la section sur les projets phares). Les garanties émises aideront le Rwanda et la République démocratique du Congo à atteindre leurs objectifs en matière d'accès à l'électricité grâce à des technologies de distribution offrant des solutions bon marché et transposables à grande échelle au profit des populations difficiles à atteindre.

# Réassurance

Depuis 1997, la MIGA a recours avec succès à la réassurance pour utiliser efficacement son capital et gérer le profil de risque de son portefeuille. Les principaux bénéficiaires des opérations de réassurance sont les clients de la MIGA : d'abord les investisseurs qui ont accès à une plus large palette d'instruments d'assurance des projets éligibles dans les pays en développement ; puis les pays qui bénéficient d'un plus grand flux d'IDE.

La MIGA a continué d'utiliser la réassurance, cédant de nouvelles opérations d'une valeur de 3,5 milliards de dollars durant l'exercice 21 au marché de la réassurance conformément à sa stratégie de préservation du capital en vue du financement de son développement futur. Au 30 juin 2021, 13,6 milliards de dollars (soit 59 %) de l'encours brut des engagements étaient réassurés. Au cours des cinq dernières années, les opérations de réassurance dans le portefeuille des garanties de la MIGA ont augmenté, permettant à l'Agence de se densifier en accroissant sa capacité de garantie sans avoir besoin de recourir à une augmentation de son capital par les actionnaires.

## Portefeuille (milliards de dollars) et taux (%) des opérations de réassurance



Encours des opérations de réassurance

Taux des opérations de réassurance



# Tirer parti des partenariats pour maximiser l'impact sur le développement

Il est crucial d'élargir une collaboration qui encourage le recours productif à l'assurance contre les risques politiques pour attirer des capitaux privés conséquents, qui contribueront à leur tour à réaliser les objectifs de développement durable, promouvoir une prospérité partagée et mettre fin à l'extrême pauvreté. À cet effet, la MIGA s'emploie à renforcer la coordination avec les institutions financières internationales, les partenaires sectoriels et l'ensemble du Groupe de la Banque mondiale.



## Partenariats avec les institutions financières internationales

---

La MIGA œuvre aux côtés des institutions financières internationales et des banques multilatérales de développement pour offrir une couverture contre les risques politiques et mobiliser des capitaux privés au profit du développement. En 2018, le groupe de personnalités éminentes du G20 sur la gouvernance financière mondiale a recommandé à la MIGA de mettre à profit sa position d'assureur mondial contre les risques dans le domaine du financement du développement pour collaborer avec d'autres institutions financières internationales. Depuis lors, l'Agence a engagé des initiatives majeures avec d'autres banques multilatérales de développement et institutions financières internationales pour donner suite à ces recommandations.

Le 8 décembre, elle a accueilli une manifestation internationale virtuelle dont le thème appelait à collaborer pour libérer les investissements directs étrangers (*Working Together to unlock Foreign Direct Investment*), à l'occasion du lancement de son nouveau guide intitulé « Expanding Political Risk Insurance: A Partnership Approach to Grow Private Investment. » Les représentants de haut rang des banques multilatérales de développement qui ont pris part à cet événement ont discuté des meilleures pratiques et de la coopération indispensable à l'accroissement des investissements du secteur privé dans les pays en développement.



## Partenariats sectoriels

---

Il est fondamental de s'allier à d'autres intervenants dans les domaines des assurances et du financement du développement pour obtenir des résultats sur le terrain. La MIGA copréside le Forum sur le développement de l'assurance, un partenariat public-privé qui regroupe des compagnies d'assurance publiques et privées dans le but de maximiser le recours à l'assurance pour mieux renforcer la résilience. L'Agence fait aussi partie de l'Union de Berne, l'association internationale des sociétés d'assurance publiques et privées de crédits à l'exportation et d'investissements. L'Union de Berne promeut activement le commerce transfrontière en encourageant l'application au niveau mondial de principes rigoureux aux crédits à l'exportation et aux investissements étrangers.

En outre, la MIGA et la *Nippon Export and Investment Insurance* (NEXI), l'agence des crédits publics à l'exportation du Japon, ont signé un accord de coopération visant à renforcer leur collaboration au travers de services de coassurance et de réassurance à l'appui des IDE des investisseurs japonais en direction des pays en développement. Le partenariat repose sur un protocole d'accord datant de 2018 et tire parti de l'expertise de chacune des organisations qui collaborent tout au long des différentes étapes du développement du projet, notamment la commercialisation, la vérification préalable et les opérations de souscription dans le cadre des opportunités en matière de coassurance et de réassurance.

## Élargir l'assurance contre les risques politiques

DES PARTENARIATS POUR ACCROÎTRE L'INVESTISSEMENT PRIVÉ



Developed by  MIGA

Based on discussions of the ILO-World Government Committee (2019) and the MIGA-United Nations Development Programme (2020), with Africa Development Bank, Asian Development Bank, Inter-American Development Bank, European Bank for Reconstruction and Development, and the International Monetary Fund. MIGA is a Corporation for the Insurance and Guarantee of Investments and the Promotion of Foreign Investment.

« *Expanding Political Risk Insurance: A Partnership Approach to Grow Private Investment* » propose des principes directeurs en vue de l'établissement de partenariats systématiques et efficaces entre les membres de la communauté du développement. Ce guide décrit des types de projets témoignant d'une collaboration heureuse entre des Banques multilatérales de développement et susceptibles d'être reproduits et transposés à grande échelle.



## Partenariats pour promouvoir les connaissances

La MIGA et l'*International Law Institute (ILI)*, une institution assurant le renforcement des capacités et fournissant de l'assistance technique, ont signé un protocole d'accord en vue de la formation d'acteurs concernés dans les pays en développement sur les mécanismes d'assurance contre les risques politiques ; les structures optimales pour les partenariats public-privé nécessitant des produits de la MIGA ; et les autres problèmes se posant dans le contexte de l'assurance contre les risques politiques, les opérations transnationales, le règlement des différends et la gouvernance. L'un des éléments majeurs consiste à collaborer dans la préparation et l'administration d'un programme de renforcement des capacités juridiques, économiques et politiques ainsi que d'un programme de certification en lien avec l'assurance contre les risques politiques. Cet effort de collaboration accroîtra les capacités institutionnelles des autorités publiques, des praticiens du droit, des têtes de proue du secteur privé et des membres des organisations multilatérales et autres organisations internationales de développement.

Les partenariats avec des organisations externes contribuent essentiellement à renforcer la stratégie de la MIGA en matière de genre (voir la section sur les Initiatives sur le genre) et à élargir la base des connaissances sur les questions sexospécifiques. En juin 2021, l'Agence s'est jointe à d'autres organisations pour fonder l'initiative baptisée 2XCollaborative. Cet organisme professionnel est censé encourager les pourvoyeurs de capitaux à faire des investissements genrés. Il a pour mission de regrouper les investisseurs et les doter des ressources voulues pour accroître le volume et l'impact des capitaux destinés à l'autonomisation économique des femmes. La MIGA a par ailleurs confirmé sa participation au 2X Challenge en qualité d'observatrice. Le 2X Challenge est un engagement commun à réaliser un volume d'investissements cible dans un délai précis dans 2X entreprises éligibles.

# La MIGA et les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance

Ces dernières années ont vu les investisseurs s'intéresser de plus en plus aux questions environnementales, sociales et de gouvernance. À l'heure actuelle, les actifs gérés à l'échelle mondiale conformément aux principes environnementaux, sociaux et de gouvernance représentent plus de 1 000 milliards de dollars environ. La MIGA couvre les investissements dans des projets ayant des effets positifs sur le plan environnemental et social en aidant les clients à mieux appréhender les notions d'impact et de rentabilité rapportées aux aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance et en veillant à ce que ces questions soient prises en compte dans le portefeuille des projets de l'Agence.



## Comment la MIGA intègre les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance :

- Évaluation préalable de l'impact social et environnemental de tous les projets
- Recueil des indicateurs de l'efficacité du développement auprès des clients
- Application de l'outil d'évaluation et de comparaison de la performance en matière d'impact (IMPACT, de l'acronyme anglais) de la MIGA pour mesurer l'impact attendu d'un projet sur le développement
- Vérification du respect par les projets des normes de performance de la MIGA en matière de viabilité environnementale et sociale
- Vérification de l'impact sur le plan environnemental, social et de la gouvernance par des évaluations ex-post
- Évaluation du risque climatique

## La MIGA aide les investisseurs à se fixer des objectifs plus ambitieux sur le plan environnemental, social et de la gouvernance :

- Veiller à ce que les investissements répondent à des normes rigoureuses, reconnues sur le plan international (voir à la page 38 les normes de performance environnementale et sociale de la MIGA)
- Collaborer avec les clients pour le suivi et les comptes rendus systématiques des impacts environnementaux et sociaux
- Permettre aux clients de pénétrer sur des marchés qui leur auraient été autrement inaccessibles, ce qui peut s'avérer très rentable sur le plan du développement.



# Mesurer et évaluer l'impact sur le développement

Il est essentiel d'évaluer l'impact pour comprendre la portée et les résultats des projets que l'Agence accompagne. De la conception du projet à sa clôture et au-delà, la MIGA applique plusieurs cadres et outils permettant de mesurer, suivre, contrôler et évaluer la performance sur le plan environnemental, social et de la gouvernance.

Malgré les restrictions imposées du fait de la COVID-19, elle a pu évaluer des projets, assurer leur suivi et fait des évaluations rétrospectives. Ainsi, l'Agence a réalisé 37 visites virtuelles sur le terrain dans le cadre du suivi environnemental et social. Elle a en outre procédé à 9 évaluations de projets.

## Cadre IMPACT

---

L'Outil d'évaluation et de comparaison de la performance en matière d'impact (IMPACT, de l'acronyme anglais) évalue les résultats directs attendus des projets ainsi que leurs effets périphériques sur les investissements étrangers. Ce cadre complète le système de mesure des résultats plus large de l'Agence. Ses objectifs sont les suivants :

- réaliser des évaluations ex ante de l'impact de chaque projet sur le développement
- permettre des analyses comparatives
- décider l'ordre de priorité des projets en s'aidant de l'évaluation de l'impact attendu sur le développement
- établir un parallèle avec le cadre de mesure et de suivi de l'impact attendu (AIMM) d'IFC et définir une notation concertée de l'impact sur le développement pour les projets soutenus conjointement par IFC et la MIGA
- faire montre de flexibilité en intégrant efficacement l'outil IMPACT aux processus de garantie existants de la MIGA.

## Système d'indicateurs de l'efficacité des activités de développement

---

Le système d'indicateurs de l'efficacité des activités de développement de la MIGA permet de mesurer et suivre l'impact des projets qu'elle couvre sur le développement. Grâce à ce système, elle mesure un ensemble d'indicateurs communs à tous les projets : soutien par des investissements, emplois directs créés, biens achetés sur place, taxes, impôts et redevances versés aux pays hôtes, entre autres. L'Agence mesure aussi des indicateurs sectoriels et met en place un processus de mesure des résultats réels des projets sur le développement trois ans après la signature du contrat.

## Évaluation

---

Depuis l'exercice 12, tous les projets sont évalués par la MIGA et le Groupe indépendant d'évaluation du Groupe de la Banque mondiale, un organisme d'évaluation indépendante. Les évaluations mesurent les résultats que les projets soutenus par la MIGA atteignent sur le plan du développement au travers des rapports d'évaluation de projet. La MIGA réalise des auto-évaluations qui sont par la suite validées par le Groupe indépendant d'évaluation. Les évaluations des projets servent non seulement à mesurer les résultats atteints, mais aussi à tirer les enseignements de l'expérience pour les projets futurs. La MIGA utilise activement les conclusions des évaluations lors des exercices d'apprentissage organisés à l'intention du personnel.



## Intégrité

L'intégrité et la gestion du risque de discrédit tiennent une place essentielle dans le rôle de partenaire de développement que joue la MIGA. L'Agence contrôle l'intégrité et le risque de discrédit chez ses clients et les projets qu'elle soutient, souscrivant ainsi aux directives du Groupe de la Banque mondiale en matière de lutte contre la corruption qui définissent la fraude, la corruption, la collusion, la coercition et l'obstruction comme des entraves importantes au développement et considèrent que ces pratiques sont passibles de sanctions.

L'équipe de la MIGA chargée de l'intégrité procède à des vérifications préalables dans le cadre de la préparation des opérations et des garanties, et surveille les projets du portefeuille afin de détecter tout signe de risque naissant pour l'intégrité ou la réputation. À cette fin, la MIGA utilise les évaluations sur le terrain, les sondages du marché, les expériences antérieures avec les clients, les connaissances locales de la Banque mondiale et d'IFC et les ressources documentaires, dont ses propres bases de données. Durant l'exercice 21, la MIGA a continué de partager les meilleures pratiques en matière d'intégrité en collaborant avec les autres membres du Groupe de la Banque mondiale et les partenaires de développement, et à l'occasion de différentes rencontres sur ce thème.

## La MIGA et l'information financière relative au changement climatique

Dans le présent rapport annuel, la MIGA publie pour la première fois des informations en la matière conformément aux directives formulées par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique (GIFCC). Cette publication intervient au moment où s'achève le plan d'action historique du Groupe de la Banque mondiale sur le changement climatique (2016-2020) et après l'adoption en juin 2021 du plan d'action sur le changement climatique (2021-2025) qui décrit les actions que le Groupe de la Banque mondiale se propose de mener dans le domaine du climat au cours des cinq prochaines années. Voir l'intégralité de la publication à l'annexe 1.

# Normes de performance de la MIGA

## Normes de performance de la MIGA en matière de viabilité environnementale et sociale

### Norme de performance 1 :

#### **Évaluation et gestion des risques et des effets environnementaux et sociaux**

La norme souligne l'importance de recenser les risques et effets environnementaux et sociaux et de gérer les résultats sur ce plan pendant toute la durée du projet

### Norme de performance 2 :

#### **Emploi et conditions de travail**

La norme reconnaît que la réalisation de la croissance économique par la création d'emplois et la génération des revenus doit être conciliée avec la protection des droits fondamentaux des travailleurs

### Norme de performance 3 :

#### **Utilisation efficace des ressources et prévention de la pollution**

La norme reconnaît que la multiplication des activités industrielles et l'urbanisation entraînent très souvent une augmentation de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, et qu'il est possible d'assurer une gestion efficace

### Norme de performance 4 :

#### **Santé et sécurité des populations**

La norme reconnaît que les projets peuvent procurer des avantages aux populations, mais aussi accroître leur exposition aux risques et effets liés aux accidents, aux défaillances structurelles et aux substances dangereuses

### Norme de performance 5 :

#### **Acquisition de terres et réinstallations forcées**

La norme s'applique aux déplacements physiques ou économiques résultant d'opérations foncières comme l'expropriation ou des habitats négligés

### Norme de performance 6 :

#### **Préservation de la diversité et gestion durable des ressources biologiques**

La norme encourage la protection de la diversité biologique et la gestion ainsi que l'utilisation durable des ressources naturelles

### Norme de performance 7 :

#### **Populations autochtones**

La norme vise à s'assurer que le processus de développement favorise le respect absolu des populations autochtones

### Norme de performance 8 :

#### **Patrimoine culturel**

La norme vise à protéger le patrimoine culturel des effets pervers des activités des projets et à soutenir sa préservation

## Avantages que procurent les normes de performance

### **Création de la valeur pour les entreprises**

La viabilité est devenue un facteur important dans les stratégies des entreprises. Bon nombre d'entre elles reconnaissent que tenir compte des aspects environnementaux et sociaux peut leur permettre d'économiser sur les coûts, d'améliorer leur image de marque et leur réputation et de renforcer leurs relations avec les acteurs concernés.

### **Exploitation des possibilités offertes et protection contre les risques inattendus**

L'application des normes de performance permet aux entreprises d'identifier les risques d'interruption de l'exécution des projets et de les prévenir, de mieux protéger leur image de marque ou de pouvoir accéder aux marchés internationaux.

### **Amélioration des résultats financiers et opérationnels**

L'application des normes de performance peut aider à optimiser les facteurs de production comme l'eau et l'électricité ainsi qu'à réduire les émissions, les rejets et les déchets, pour des opérations plus efficaces et plus rentables.

### **Acceptabilité sociale des opérations**

Les normes de performance aident les clients à optimiser les avantages sur le plan du développement local et encouragent le civisme des entreprises. Une image de marque et une réputation positive peuvent aussi attirer de nouveaux investisseurs ou bailleurs de fonds.

### **Aval international**

Les « Principes de l'Équateur », adoptés par plus de 75 des principales institutions financières mondiales des pays développés et en développement, se fondent sur les normes de performance. On estime que ces principes couvrent plus de 70 % des prêts au titre du financement des projets dans les marchés émergents.

# Initiatives relatives au genre

La pandémie de COVID-19 a creusé davantage les écarts existant de longue date entre les femmes et les hommes. À l'échelle mondiale, les entreprises appartenant à des femmes étaient pratiquement de 6 % plus susceptibles de fermer leurs portes que celles détenues par des hommes<sup>2</sup>, et 31 % des femmes chefs d'entreprises consacraient six heures, voire plus, aux travaux domestiques (contre 26 % pour les hommes)<sup>3</sup>. Il ressort d'une enquête du Groupe de la Banque mondiale dans 13 pays d'Amérique latine et Caraïbes que les travailleuses étaient 44 % plus susceptibles de perdre leur emploi que leurs homologues masculins au début de la crise de COVID-19<sup>4</sup>.

Durant cet exercice, la MIGA a officiellement adopté son Plan de mise en œuvre de la stratégie pour le genre (2021-2023). Ce plan définit des processus par lesquels la MIGA et son personnel peuvent contribuer dans une mesure importante à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes au niveau de l'institution, des clients et des partenariats. Le plan tire avantage des services uniques d'assurance contre les risques politiques et de rehaussement des termes des crédits que fournit la MIGA dans le monde du financement du développement. Il entend développer un mode de relation avec les clients s'appuyant sur la fonction de prestataire d'assurance de la MIGA plutôt que sur un rôle de pourvoyeur direct de financements. La stratégie de la MIGA en matière de genre est alignée sur la stratégie pour le genre (2016-2023) du Groupe de la Banque mondiale, qui rappelle qu'il est fondamental de renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes pour réduire la pauvreté et accroître la prospérité.

Le processus décisionnel à tous les niveaux de la MIGA est généralement empreint de considérations liées au genre. L'Agence scrute chaque projet afin de relever les



## MIGA Gender Leadership Award

Chaque année la MIGA organise le Gender Leadership Award (qui remplace le Gender CEO Award)

pour récompenser un leader ayant prouvé sa capacité à promouvoir l'autonomisation des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes, tout en contribuant à réaliser le double objectif de réduction de la pauvreté et de promotion d'une prospérité partagée du Groupe de la Banque mondiale.

En mars 2021, le prix a été décerné à Audra Low, directrice générale et administratrice de Clifford Capital. M<sup>me</sup> Low a prouvé sa détermination à promouvoir l'égalité des femmes et des hommes sur le lieu de travail, particulièrement dans les fonctions de premier plan où les femmes ont toujours été notoirement absentes. Ses actions devraient inspirer les femmes dans le secteur financier, elles qui y sont sous-représentées aux postes de direction (moins de 2 % de femmes dirigent des banques et moins de 20 % siègent dans les conseils d'administration des banques à travers le monde).

**Au moment où la MIGA recentre son action sur une reprise mondiale inclusive et résiliente, il est capital de mettre les femmes au premier plan de cette reprise.**

impacts (positifs ou négatifs) sur les femmes et les hommes conformément à sa politique de viabilité environnementale et sociale. Les problèmes liés spécifiquement au genre sont examinés pendant les consultations relatives au projet et,

le cas échéant, il est demandé aux clients de réduire au maximum les risques pour les femmes et les hommes découlant des activités des entreprises ainsi que les effets involontaires différenciés sur chacun de ces groupes, et/ou d'adopter des mesures d'atténuation. Cette année, la MIGA a continué de renforcer ses procédures de diligence raisonnable en matière de genre en multipliant les formations de même qu'en procédant à des vérifications préalables en ce qui concerne les violences sexistes, le harcèlement sexuel, l'exploitation et les abus sexuels.

Au niveau institutionnel, l'Agence s'attache à accroître la parité et l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre des efforts de diversité et d'inclusion. Les membres du personnel sont invités à participer à un ensemble de formations, ateliers et conférences proposés tout au long de l'année afin d'encourager le débat en cours sur la question de genre au sein de la MIGA et du Groupe de la Banque mondiale.





2. Goldstein, M., P. Gonzalez Martinez, S. Papineni, and J. Wimpey. 2020. "The Global State of Small Business during COVID-19: Gender Inequalities." Let's Talk Development (World Bank blog), 8 septembre.

3. Facebook, OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), et Banque mondiale. 2020. "Global State of Small Business Report: Reflections on Six Waves of Data Collection." Wave VI Update on The Future of Business Survey.

4. LACGIL (Gender Innovation Lab for Latin America and the Caribbean). 2021. "The Gendered Impacts of COVID-19 on Labor Markets in Latin America and the Caribbean." Note d'information, LACGIL, Banque mondiale, Washington.

# Gouvernance

## Le Conseil d'administration de la MIGA

Les programmes et activités de la MIGA sont guidés par un Conseil des Gouverneurs et un Conseil d'administration représentant les 182 pays membres de l'Agence. Chaque pays nomme un Gouverneur et un Gouverneur suppléant. Le Conseil des Gouverneurs est investi de tous les pouvoirs de la MIGA, mais il en délègue la majeure partie à un Conseil de 25 Administrateurs. Le droit de vote est pondéré en fonction de la part de capital du pays ou du groupe de pays que chaque Administrateur représente. Le Conseil d'administration de la MIGA se trouve au siège du Groupe de la Banque mondiale à Washington et les Administrateurs se réunissent régulièrement pour examiner les projets de garantie des investissements, prendre les décisions nécessaires à leur sujet et superviser la politique générale d'administration de la MIGA.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du Conseil : <http://www.worldbank.org/en/about/leadership/governors>

## Supervision et responsabilité

### Conseiller-médiateur pour l'application des directives

Le Bureau du conseiller/médiateur pour l'application des directives (CAO) est le mécanisme indépendant grâce auquel la MIGA et IFC rendent compte de leurs actions. Le CAO donne suite aux plaintes des populations touchées par les activités et projets soutenus par la MIGA et IFC, dans le but d'améliorer les résultats environnementaux et sociaux sur le terrain, et de promouvoir une meilleure éthique de responsabilité au sein des deux institutions.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site du CAO : <http://www.cao-ombudsman.org/>

### Audit interne du Groupe

L'audit interne du Groupe (GIA) fournit assurances et conseils indépendants, objectifs et perspicaces, prenant en compte les risques pour protéger et renforcer la valeur du Groupe de la Banque mondiale. Le GIA donne à l'équipe de direction et au Conseil l'assurance raisonnable que les processus de gestion et de contrôle des risques, ainsi que leur gouvernance générale, sont pertinents et efficaces. Le GIA rend compte au Président et est placé sous la tutelle du Comité d'audit.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site du GIA : <http://www.worldbank.org/internalaudit>

### Groupe indépendant d'évaluation

Le Groupe indépendant d'évaluation (IEG) évalue les stratégies, politiques et projets de la MIGA afin d'améliorer les résultats de l'Agence sur le plan du développement. L'IEG est indépendant de la Direction de la MIGA et communique ses conclusions aux Administrateurs de l'Agence et au Comité pour l'efficacité du développement.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site de l'IEG : <http://ieg.worldbankgroup.org/>

### Vice-présidence Déontologie institutionnelle (INT)

La Vice-présidence Déontologie institutionnelle (INT) est un organe indépendant au sein du Groupe de la Banque mondiale qui enquête et propose des sanctions dans les cas d'allégation de fraude, corruption, collusion, coercition et obstruction liés aux projets financés par le Groupe de la Banque mondiale, ainsi que les cas de corruption par le personnel ou les fournisseurs du Groupe de la Banque mondiale. Son bureau de surveillance de l'intégrité collabore avec les parties qui doivent satisfaire aux conditions qui leur sont fixées pour que la sanction soit levée. INT communique les conclusions de ses enquêtes à l'ensemble de l'institution pour aider à réduire les risques de fraude et de corruption dans les projets, apportant ainsi un soutien essentiel au Groupe de la Banque mondiale dans l'exercice de sa responsabilité fiduciaire sur les ressources du développement dont il assure l'administration.

Pour de plus amples informations, rendez-vous sur le site de l'INT : [www.worldbank.org/integrity](http://www.worldbank.org/integrity)

Pour signaler des actes présumés de fraude, corruption ou autres pratiques punissables dans les projets financés par le Groupe de la Banque mondiale, rendez-vous sur le site [www.worldbank.org/fraudandcorruption](http://www.worldbank.org/fraudandcorruption)

# Principales données financières de la MIGA

## Par exercice, en millions de dollars

Par exercice, en millions de dollars	2017	2018	2019	2020	2021
Revenu brut des primes	179,7	210,1	237,9	232,3	<b>239,3</b>
Revenu net des primes <sup>a</sup>	93,2	104,1	115,1	117,1	<b>121,3</b>
Charges administratives <sup>b</sup>	51,3	51,6	57,8	61,1	<b>58,7</b>
Résultat d'exploitation <sup>c</sup>	41,9	52,5	57,3	56,0	<b>62,6</b>
Revenu net	200,2	40,9	82,4	57,2	<b>81,5</b>
Ratio des charges administratives sur le revenu net des primes	55 %	50 %	50 %	52 %	<b>48 %</b>

a. La prime nette est égale à la prime brute et commissions de cession après déduction des primes cédées aux réassureurs et des frais de courtage.

b. Les charges administratives comprennent les dépenses au titre de la retraite et d'autres régimes d'avantages complémentaires de retraite.

c. Le résultat d'exploitation est égal au revenu net des primes diminué des charges administratives, coûts des pensions compris.

## Principaux chiffres

Par exercice, en millions de dollars	2017	2018	2019	2020	2021
Capital économique total <sup>a</sup>	592	685	717	756	<b>768</b>
Fonds propres	1 213	1 261	1 320	1 335	<b>1 474</b>
Capital d'exploitation <sup>b</sup>	1 398	1 471	1 542	1 591	<b>1 724</b>
Capital économique total/capital d'exploitation (%)	42 %	47 %	47 %	48 %	<b>45 %</b>

a. Capital absorbé par le portefeuille de garanties et le portefeuille d'investissements plus le capital requis pour couvrir les risques opérationnels.

b. Capital libéré, bénéfices non distribués/cumul des autres éléments du résultat étendu et réserves au titre du portefeuille d'assurance, net.

# Faits marquants de l'exercice 21

Décembre 2020

## Collaborer pour attirer les IDE – événement mondial en ligne

Le 8 décembre, la MIGA a accueilli une manifestation virtuelle sous le thème « Working Together to Unlock FDI » dans le cadre du lancement d'un guide pour renforcer la collaboration entre les banques multilatérales de développement et attirer les IDE vers les marchés émergents. Les orateurs et panélistes étaient notamment Mari Pangestu, directrice générale pour les politiques de développement et les partenariats à la Banque mondiale ; Tharman Shanmugaratnam, ministre d'État à Singapour et président du Groupe des personnalités éminentes du G20 sur la gouvernance financière mondiale (2017-2018) ; Hiroshi Matano, Vice-président et directeur exécutif de la MIGA ; Ethiopis Tafara, Vice-président et responsable du risque et des questions juridiques et administratives à la MIGA ; Solomon Quaynor, Vice-président pour le secteur privé, les infrastructures et l'industrialisation à la Banque africaine de développement ; Nandita Parshad, directrice générale, Groupe des infrastructures durables, Banque européenne pour la reconstruction et le développement ; Fabio Fagundes, chef de la division des produits et services financiers, IDB Invest ; et S. Vijay Iyer, Vice-président et responsable des opérations à la MIGA (maître de cérémonie).

<https://live.worldbank.org/unlock-FDI>

Mai 2021

## Les garanties de la MIGA en faveur du financement du commerce

En mai, le Conseil d'administration a approuvé un nouveau produit, à savoir la garantie du financement du commerce, pour soutenir les opérations de financement du commerce. Ces garanties protègent IFC du risque de défaillance des banques publiques dans le cadre de son programme de financement du commerce mondial. Les garanties ciblent certains pays admissibles à l'IDA, FCS et marchés émergents et économies en développement à faible revenu dans lesquels les banques publiques assurent une fonction de financement importante et prospectivement grandissante dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Mars 2021

## 6<sup>e</sup> cérémonie annuelle du MIGA Gender Leadership Award : Femmes et financement d'une Asie résiliente

La MIGA a organisé la 6<sup>e</sup> cérémonie annuelle de son Gender Leadership Award sous le thème « Femmes et financement d'une Asie résiliente » le 7 mars pour qu'elle coïncide avec la célébration de la journée internationale des femmes. Le prix a été décerné à Audra Low, directrice générale et administratrice de Clifford Capital. L'on comptait parmi les intervenants David R. Malpass, Président du Groupe de la Banque mondiale ; Sri Mulyani Indrawati, ministre des Finances de l'Indonésie ; Hiroshi Matano, Vice-président exécutif de la MIGA ; Audra Low, directrice générale et administratrice de Clifford Capital ; Ekhosuehi Iyahan, secrétaire générale du forum sur le développement de l'assurance ; et Caren Grown, directrice mondiale, Genre, Groupe de la Banque mondiale.

<https://live.worldbank.org/6th-annual-miga-gender-leadership-award-women-financing-resilient-asia>

Juin 2021

## Politique relative au Conseiller-médiateur pour l'application des directives

Le Conseil d'administration de la MIGA a approuvé la politique relative au mécanisme indépendant de redevabilité du Conseiller-médiateur pour l'application des directives. La nouvelle politique vise à améliorer le processus de recours mis en place pour les projets d'IFC et la MIGA, en réponse aux recommandations d'un examen par des experts indépendants. L'objectif étant de s'intéresser davantage aux résultats pour les collectivités et les clients d'IFC ou la MIGA.

<https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2021/07/01/new-cao-policy-enhances-ifc-and-miga-environmental-and-social-accountability>



# Notre institution



1. **Hiroshi Matano** | Vice-président exécutif

2. **S. Vijay Iyer** | Vice-président et responsable des opérations

3. **Ethiopsis Tafara** | Vice-président et responsable du risque et des questions juridiques et administratives

4. **Sarvesh Suri** | Directeur - Climat, énergie, industries extractives, opérations des marchés financiers et des capitaux

5. **Muhamet Fall** | Directeur Infrastructure, industries manufacturières, agriculture, services (MAS) et opérations commerciales

6. **Aradhana Kumar-Capoor** | Directrice et conseillère juridique

7. **Merli Margaret Baroudi** | Directrice, Analyses économiques et viabilité

8. **Santiago Assalini** | Directeur, Finances et risque

# Contacts

## Équipe de direction

### Hiroshi Matano

Vice-président exécutif  
hmatano@worldbank.org

### S. Vijay Iyer

Vice-président  
et responsables des opérations  
sviyer@worldbank.org

### Ethiopsis Tafara

Vice-président et responsable  
du risque et des questions juridiques  
et administratives  
etafara@worldbank.org

### Sarvesh Suri

Directeur – Climat, énergie, industries  
extractives, opérations des marchés  
financiers et des capitaux  
ssuri1@worldbank.org

### Muhamet Fall

Director Infrastructure,  
Directeur, Infrastructure, industries  
manufacturières, agriculture,  
services (MAS) et opérations  
commerciales  
mfall3@worldbank.org

### Aradhana Kumar-Capoor

Directrice et conseillère juridique  
akumarcapoor@worldbank.org

### Santiago Assalini

Directeur des finances et du risque  
sassalini@worldbank.org

### Merli Margaret Baroudi

Directrice, analyses économiques  
et viabilité  
mbaroudi@worldbank.org

## Secteurs

### Nabil Fawaz

Responsable mondial et chef du  
secteur industries manufacturières,  
agro-industries et services  
nfawaz@worldbank.org

### Elena Palei

Global Head and Sector Manager,  
Responsable mondiale et chef du  
secteur infrastructure – transport,  
eau et assainissement, et  
télécommunications  
epalei@worldbank.org

### Chris Millward

Responsable mondial  
et chef du secteur finances  
et marchés financiers  
cmillward@worldbank.org

### Marcus Williams

Responsable mondial  
et chef du secteur énergie  
et industries extractives  
mwilliams5@worldbank.org

## Régions

### Nkemjika Onwuamaegbu

Responsable, Afrique (par intérim)  
nonwuamaegbu@worldbank.org

### Olga Sclovsciaia

Responsable, Europe et Asie centrale  
osclovsciaia@worldbank.org

### Jae Hyung Kwon

Responsable, Asie du Nord  
et du Sud (sauf Japon)  
jkwon@worldbank.org

### Tim Histed

Responsable – Asie du Sud-Est  
et Australasie  
thisted@worldbank.org

### Olga Calabozo Garrido

Responsable, Amérique latine  
et Caraïbes  
ocalabozogarrido@worldbank.org

### Shuichi Hayashida

Responsable Japon  
et vice-responsable Asie du Sud-Est  
shayashida@worldbank.org

### Rouzbeh Ashayeri

Responsable des souscriptions,  
opérations Amérique du Nord  
rashayeri@worldbank.org

### Layali Abdeen

Responsable des souscriptions,  
Moyen-Orient et Afrique du Nord  
labdeen@worldbank.org

### Lin Cheng

Souscripteur, Chine  
lchengl@worldbank.org

## Comptabilité et reporting

### Thomas Obuya

Contrôleur  
tobuya@worldbank.org

## Réassurance

### Frank Linden

Responsable, réassurance  
flinden@worldbank.org

## Analyses économiques et viabilité

### Moritz Nebe

Chef de secteur,  
analyses économiques  
mnebe@worldbank.org

### Yasser Ibrahim

Chef de secteur, viabilité  
(environnementale & sociale)  
et climat  
yibrahim@worldbank.org

### Judith Pearce

Responsable mondial, intégrité  
jpearce@worldbank.org

### Hiroyuki Hatashima

Responsable en chef de l'évaluation  
hhatashima@worldbank.org

## Gestion du portefeuille

### Hoda Moustafa

Responsable mondial du portefeuille  
hmoustafa@worldbank.org

## Demandes d'informations

migainquiry@worldbank.org

# Annexe



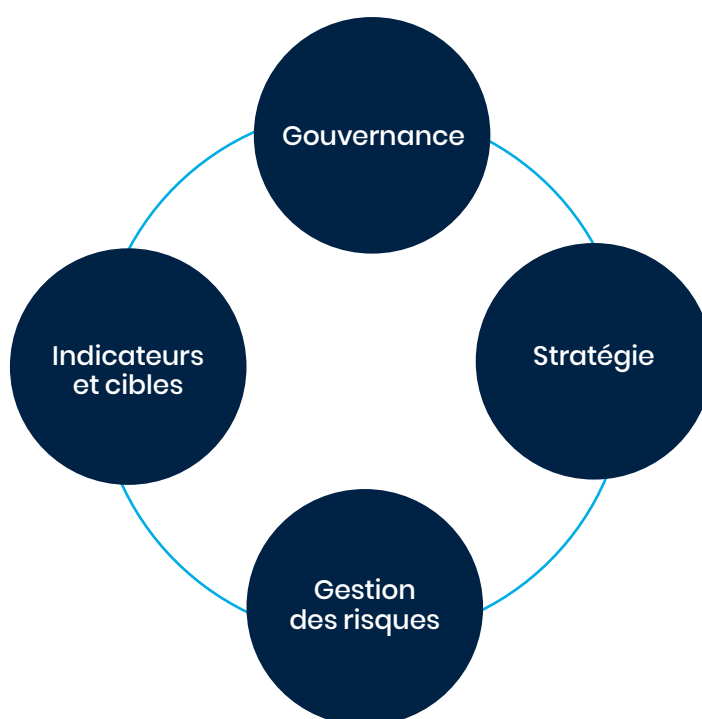
# Présentation d'informations par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique

Le présent rapport est le premier dans lequel la MIGA publie des informations conformément aux directives formulées par le Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique (GIFCC). Cette publication intervient au moment où s'achève le plan d'action historique du Groupe de la Banque mondiale sur le changement climatique (2016-2020) et après l'adoption en juin 2021 du plan d'action sur le changement climatique (2021-2025) qui décrit les actions que le Groupe de la Banque mondiale se propose de mener dans le domaine du climat au cours des cinq prochaines années.

Dans l'esprit du Plan d'action, la MIGA souscrit aux recommandations du GIFCC afin de communiquer plus efficacement sur sa stratégie climatique, ses procédures internes de gestion du changement climatique de même que les risques et débouchés potentiels en lien avec le climat. Ce rapport doit être considéré comme une première communication, compte tenu de ce que les structures de la MIGA chargées de la gestion du changement climatique ainsi que ses politiques et procédures en la matière évoluent et sont en train d'être améliorées pour répondre aux ambitions du nouveau Plan d'action sur le changement climatique. Il reflète l'engagement constant de la MIGA à maintenir et renforcer sa démarche d'information sur les questions climatiques dans tous les aspects de sa mission et à la poursuivre lors de ses communications futures prescrites par le GIFCC.

Le GIFCC recommande la communication d'informations financières sur quatre principaux éléments (voir figure 1), repris dans la structure du présent rapport.

Figure 1. Principaux éléments des recommandations du GIFCC





## A. Gouvernance

Les activités de la MIGA dans le domaine climatique ainsi que ses procédures internes de gestion du changement climatique sont en tous points supervisées par le **Vice-président exécutif de la MIGA**, qui rend lui-même compte au **Président du Groupe de la Banque mondiale**. Le Président, qui définit l'ambition générale du Groupe de la Banque mondiale en matière d'action climatique, est nommé par les **conseils d'administration** de la BIRD, de l'IDA, d'IFC et de la MIGA. Le Conseil d'administration de la MIGA, composé de 25 représentants de pays membres, est chargé d'approuver toutes les activités, politiques et structures générales de gouvernance de la MIGA en matière de climat. L'année dernière particulièrement, les Administrateurs de la MIGA ont approuvé une nouvelle cible pour le financement de l'action climatique de même qu'un objectif d'alignement sur l'Accord de Paris, qui sous-tendront les activités climatiques de l'Agence et ses procédures de gestion du changement climatique pour les cinq années à venir. La MIGA rend compte à ses Administrateurs de l'avancement de ses activités climatiques dans les rapports trimestriels que son Vice-président exécutif présente au Conseil. Par ailleurs, le Groupe de la Banque mondiale rend compte chaque année au Conseil des Administrateurs des avancées du Plan d'action. La fiche de performance institutionnelle du Groupe de la Banque mondiale dresse aussi un bilan annuel des principaux indicateurs climatiques de haut niveau, comme le financement de l'action climatique. (Pour plus de détails, voir ci-après la section « Indicateurs et cibles ».)

### Vice-présidents et responsables des départements

Deux Vice-présidents sont placés sous l'autorité du Vice-président exécutif de la MIGA. Le **Vice-président et responsable des opérations** dirige les départements chargés des Opérations, qui ont pour mission de rechercher des possibilités de développement des activités climatiques de la MIGA. Le **Vice-président et responsable du risque et des questions juridiques et administratives** dirige trois départements au sein de la MIGA : a) Finance et gestion du risque, b) Analyses économiques et viabilité et c) Questions juridiques et indemnisations. Le département Analyses économiques et viabilité a pour fonction de fournir des analyses et une expertise technique utiles aux opérations climatiques de la MIGA, de participer aux analyses et à la stratégie du Groupe de la Banque mondiale en matière de climat, de favoriser l'essor des opérations climatiques de la MIGA et d'évaluer les activités climatiques de la MIGA, les suivre et en rendre compte. Les Vice-présidents de la MIGA participent en outre aux différents groupes formels et informels du Groupe de la Banque mondiale chargés d'examiner les projets, stratégies, politiques et objectifs majeurs du Groupe – y compris ceux portant sur le climat – avant qu'ils soient présentés au Conseil des Administrateurs.

La **directrice du département Analyses économiques et viabilité** (sous la supervision du Vice-président et responsable du risque et des questions juridiques et administratives) coordonne l'unité Viabilité et climat qui collabore avec les responsables et le personnel des opérations de la MIGA

ainsi qu'avec ses clients et les entreprises, pour trouver des solutions aux risques environnementaux et sociaux de même qu'aux effets du changement climatique, de façon à encourager des pratiques durables dans toutes les activités de la MIGA. Cette unité comprend notamment une équipe de spécialistes du changement climatique, chargés d'évaluer toute nouvelle activité du point de vue des possibilités qu'elle offre en matière de financement de mesures d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets ; d'analyser les risques climatiques et de comptabiliser les émissions de gaz à effet de serre (GES) ; et de participer aux analyses sur la tarification du carbone, d'appliquer des procédures de diligence raisonnable aux projets environnementaux et sociaux, d'évaluer l'impact sur le développement et de définir des engagements en faveur du climat dans les contrats. Cette équipe de spécialistes assure également le suivi actif du portefeuille de projets en cours, pour vérifier que ceux-ci respectent les exigences et engagements approuvés. En outre, la MIGA participe à plusieurs groupes de travail conjoints avec d'autres banques multilatérales de développement (BMD), chargés d'étudier les possibilités d'harmonisation des approches pratiquées par les BMD dans leurs activités climatiques.

Le Vice-président et responsable des opérations supervise toutes les opérations de garantie réalisées par la MIGA. Il a sous son autorité deux départements : a) Infrastructure, industrie manufacturière, agro-industrie, services et financement du commerce ; et b) Climat, énergie et finance. Ce dernier formule la stratégie et les plans de mise en œuvre de la MIGA au niveau de l'Agence, des secteurs et des régions, afin d'augmenter les opérations de financement de l'action climatique par la MIGA et de favoriser la réalisation de ses objectifs en matière de climat. Ces deux départements opérationnels s'emploient à promouvoir les produits et applications des produits de la MIGA et d'en créer de nouveaux, à atteindre les cibles fixées (notamment en ce qui concerne le financement de l'action climatique) et à développer les opérations de garantie de l'Agence dans le secteur climatique.

## Examen des stratégies, politiques et projets

Les stratégies, politiques et projets de la MIGA sont examinés par son équipe de direction, composée de ses directeurs, ses Vice-présidents et son Vice-président exécutif. L'équipe de direction procède à un examen en deux phases de tous les projets de garantie que la MIGA se propose de réaliser.

1. Devant le comité chargé de l'examen préliminaire, présidé par le Vice-président exécutif de la MIGA, l'équipe de projet donne la raison d'être du projet et indique dans quelle mesure il cadre avec la mission et les politiques de la MIGA. Elle donne en outre les indications facilitant la procédure de diligence raisonnable. À ce stade, les possibilités de financement de l'action climatique sont signalées, et l'on indique si le projet promeut, entrave ou n'influence nullement la réalisation des principes et objectifs de l'Accord de Paris (« Aligné sur l'Accord de Paris »). Les problèmes de résilience face aux aléas climatiques et les possibilités de renforcement de cette résilience sont aussi mis en évidence.
2. Lors d'une réunion de décision du comité d'évaluation du projet présidée par le Vice-président exécutif de la MIGA, l'équipe du projet présente, entre autres : l'évaluation exhaustive du projet, notamment les volumes de financement de l'action climatique ; les risques climatiques pouvant entraver l'exécution du projet, les émissions de GES évitées grâce au projet ou les bienfaits de celui-ci en termes d'atténuation des effets du changement climatique ; l'alignement ou non du projet sur l'Accord de Paris et sa conformité à la Politique relative à la viabilité ainsi qu'aux Normes de performance environnementale et sociale de la MIGA et, enfin, l'impact du projet sur le développement. Si le projet est validé à ce stade, il est ensuite soumis à l'approbation des Administrateurs de la MIGA, en vertu des pouvoirs du Président du Groupe de la Banque mondiale délégués au Vice-président exécutif de la MIGA.

Le rapport sur le projet que la MIGA présente au Conseil comporte des informations se rapportant à l'action climatique, notamment si le projet prévoit ou non une composante financement climatique. Tous les projets soutenus par la MIGA sont approuvés soit directement par le Conseil d'administration, soit par la direction de la MIGA, en vertu d'une délégation de pouvoir expresse des Administrateurs. Le Conseil d'administration peut demander des éclaircissements, notamment sur les risques climatiques éventuels pour le projet, les chances de maximiser le financement de l'action climatique en augmentant les avantages produits par le projet en termes d'adaptation au changement climatique ou d'atténuation de ses effets, ou encore sur l'alignement du projet sur l'Accord de Paris.

## B. Stratégie

### Accroissement du soutien de la MIGA aux investissements climatiques transnationaux

L'assurance contre les risques politiques et le rehaussement des termes des crédits offerts par la MIGA ont aidé des investisseurs transnationaux à protéger leurs investissements à long terme dans des activités d'atténuation ou d'adaptation face aux aléas climatiques dans divers marchés et régions. L'Agence, qui fait partie de quelques organisations multilatérales qui offrent des garanties assorties d'échéances à long terme, contribue de façon décisive à l'enracinement d'une action climatique porteuse de transformations. Au cours de l'exercice 21, la MIGA a émis environ 1,35 milliard de dollars de garanties en appui à des initiatives d'adaptation au changement climatique ou d'atténuation des effets du changement climatique dans 22 pays répartis dans quatre régions, soit 26 % de ses émissions de garanties, contre seulement 7 % il y a cinq ans.

### Mise en œuvre du Plan d'action sur le changement climatique

Le Plan d'action du Groupe de la Banque mondiale sur le changement climatique 2021-2025 a pour objet de promouvoir les aspects relatifs au changement climatique dans son approche d'un développement vert, résilient et inclusif (GRID, de l'acronyme anglais), qui envisage l'éradication de la pauvreté et la prospérité partagée du point de vue de la viabilité. Le Plan d'action définit le soutien qu'apporte le Groupe de la Banque mondiale aux clients des secteurs public et privé pour maximiser l'impact du financement de l'action climatique, en visant des améliorations mesurables de l'adaptation et de la résilience ainsi que des réductions quantifiables des émissions de GES. Il relève en outre l'importance vitale du capital naturel, de la biodiversité et des services écosystémiques. Le Plan d'action 2021-2025 marque une volonté nouvelle d'augmenter rapidement le financement de l'action climatique tout en poursuivant des objectifs de développement plus généraux grâce à l'approche dite GRID.

Le changement climatique est un aspect prioritaire de la stratégie de la MIGA, de même que son soutien aux pays à faible revenu (pays IDA) et ceux en proie à la fragilité, aux conflits et à la violence (FCV). La stratégie climatique de la MIGA reflète l'ambition derrière les engagements exprimés dans le Plan d'action 2021-2025 du Groupe de la Banque mondiale comme dans la stratégie et les perspectives d'activité de la MIGA pour 2021-2023, à savoir accroître son impact à l'heure où les pays commencent à se relever de la pandémie de COVID-19. Les engagements de la MIGA dans le cadre du nouveau Plan d'action du Groupe de la Banque mondiale sur le changement climatique sont les suivants :

- augmenter la part des garanties de la MIGA portant sur l'adaptation au changement climatique et sur l'atténuation de ses effets à 35 % en moyenne de l'ensemble des opérations de l'Agence sur la période 2021-2025 ;

- collaborer avec la Banque mondiale et la Société financière internationale (IFC) à la préparation des rapports sur le climat et le développement dans les pays. Ces diagnostics du Groupe de la Banque sont destinés à aider les États à harmoniser leurs programmes d'action dans les domaines du climat et du développement en même temps qu'ils analysent les principaux vecteurs du changement climatique d'une part, et les principales caractéristiques économiques agissant sur le climat, d'autre part ;
- mobiliser un surcroît de capitaux privés en faveur de l'action climatique, grâce à des applications innovantes de l'assurance contre les risques politiques et du rehaussement des termes des crédits de la MIGA dans des secteurs à fort impact sur le climat ;
- aligner les flux financiers de la MIGA sur les objectifs de réduction des émissions de carbone et de renforcement de la résilience face au changement climatique de l'Accord de Paris a) en s'assurant que 85 % des opérations dans le secteur réel approuvées par les Administrateurs sont alignées sur les objectifs de l'Accord de Paris à partir de juillet 2023 et 100 % à partir de juillet 2025 (ce qui signifie que tous les projets de la MIGA devront commencer à être alignés dès leur phase de conception bien avant le 1<sup>er</sup> juillet 2023), et b) en appliquant une méthodologie aux institutions financières et aux fonds, dès qu'elle sera finalisée, dans le même esprit ;
- contribuer à attirer les investissements du secteur privé vers les initiatives de renforcement de la résilience et d'adaptation au changement climatique en intégrant le climat dans ses travaux d'évaluation du risque-pays et en examinant toutes les garanties qu'elle propose en matière de risques physiques liés au climat avant la fin de l'exercice 23.

La MIGA continue à centrer ses activités climatiques sur **cinq grands domaines stratégiques** : énergie propre, agro-industrie climato-intelligente, construction écologique, transports publics et financement vert. Ainsi, elle devra jauger les possibilités de favoriser davantage des trajectoires de développement sobres en carbone et résilientes face au climat en évaluant tant les **risques physiques que transitionnels** dans ces secteurs, de façon à limiter les effets du changement climatique au niveau des pays. C'est un impératif pour atteindre le double objectif du Groupe de la Banque mondiale qui est de réduire la pauvreté et promouvoir une prospérité partagée.

À cette fin, la MIGA continuera de rechercher de **nouveaux débouchés** dans les secteurs ci-après :

- *Les villes* : la MIGA s'attèlera à accroître ses opérations dans la construction écologique, à la fois en réduisant les risques directement auprès des propriétaires d'actifs et en recourant davantage aux prêts hypothécaires verts et au financement des constructions écologique par le biais d'intermédiaires financiers. La MIGA aidera ses clients à adopter l'économie circulaire afin de progresser vers la réalisation des objectifs en matière de climat, de développement et, plus généralement, de viabilité.
- *Les transports* : la MIGA soutiendra les investissements dans des équipements et infrastructures à haut rendement énergétique, en particulier dans le transport ferroviaire, les ports et les aéroports.
- *L'industrie manufacturière* : la MIGA aidera le secteur industriel à progresser plus vite vers la décarbonisation en appliquant des solutions sobres en carbone et en privilégiant l'utilisation efficace des ressources. En offrant des produits de limitation des risques, la MIGA aidera ses clients à mettre en œuvre des mesures de réduction et des technologies innovantes éprouvées. La MIGA appliquera trois principes aux investissements dans les industries lourdes. a) ne pas soutenir des projets de nouvelles centrales au charbon ou de fabrication du ciment par voie humide ; b) appliquer les seuils de viabilité et de préservation climatique aux investissements garantis en fonction du niveau de développement des pays bénéficiaires, tout en encourageant des améliorations progressives vers une viabilité transitoire lorsqu'une viabilité absolue n'est pas encore réalisable ; et c) évaluer les vecteurs de viabilité et de préservation du climat dans les projets, par exemple les sources d'énergie et leurs substituts, les matériaux et leurs substituts, les produits et leurs substituts, et les techniques des procédés, en s'efforçant de trouver les meilleurs processus de production.
- *Les solutions fondées sur la nature* : La MIGA augmentera les investissements du secteur privé qui intègrent des mesures de gestion des risques climatiques et promeuvent l'adaptation et la résilience. C'est pourquoi les solutions fondées sur la nature sont essentielles au développement de modèles économiques durables qui tiennent compte de la diversité biologique des écosystèmes et protègent la biodiversité. Pour contribuer à ces efforts, la MIGA est en train d'introduire l'évaluation des services écosystémiques dans son cadre d'évaluation des risques climatiques. Cette approche lui permettra de montrer à ses clients les coûts et les bénéfices (pertes évitées) découlant de la protection du patrimoine naturel.
- *L'agriculture climato-intelligente* : la MIGA augmentera son soutien aux opérations agroalimentaires durables, en aidant les investisseurs à réduire les risques attachés aux flux financiers privés et au financement de l'action climatique en direction du secteur agroalimentaire et des chaînes de valeur connexes. En outre, la MIGA insistera sur l'adoption de techniques permettant de mieux résister aux chocs climatiques, sensibilisera à l'identification et la gestion des risques climatiques et proposera des méthodes de comptabilisation des émissions de GES adaptées aux besoins de ses clients.

• **L'énergie** : la MIGA s'attachera aussi à accroître son portefeuille en matière d'énergies renouvelables en augmentant au maximum la participation du secteur privé à des projets de production d'énergie solaire, éolienne, hydroélectrique et géothermique à des fins commerciales. L'Agence poursuivra ses efforts pour développer des méthodes innovantes permettant aux garanties qu'elle offre de soutenir des solutions en mini-réseau ou hors réseau propres à accélérer l'électrification au bénéfice de populations non desservies, en particulier dans les pays IDA et ceux marqués par la fragilité, les conflits ou la violence.

Atteindre les objectifs de l'**Accord de Paris** passe par une **transition équitable vers l'abandon du charbon**. En collaboration avec la Banque mondiale et IFC, la MIGA œuvrera aux côtés de ses clients pour soutenir l'abandon graduel du charbon, en recourant notamment à des mécanismes de financement ou de réduction des risques innovants ainsi qu'à des mesures incitatives. L'abandon du charbon doit s'effectuer d'une manière équitable, en tenant particulièrement compte des populations et des effets distributifs de cette évolution.

La MIGA tient en outre à utiliser ses garanties pour favoriser l'**écologisation des intermédiaires financiers**, en encourageant particulièrement des pratiques de financement durables tenant compte du climat. Le fait pour la MIGA de collaborer avec les intermédiaires financiers clients permet d'orienter l'emploi des fonds des financements qu'elle garantit (ou des allègements facilités par son produit d'optimisation du capital) vers des investissements dans des projets d'adaptation aux aléas du climat et d'atténuation de leurs effets, tout en contribuant à renforcer les stratégies de gestion des risques climatiques élaborées par les clients, chaque fois que cela est possible. De surcroît, la MIGA ne prêtera plus ses concours aux intermédiaires financiers clients ne disposant pas d'un plan d'abandon graduel de leurs investissements dans le charbon ou dans des projets relatifs au charbon, dans un délai convenu et dans tous les cas au plus tard en 2030, et elle aidera ces clients à développer des cadres de communication d'informations.

La MIGA aidera aussi les intermédiaires financiers clients à rendre leur portefeuille plus vert, à accroître leurs activités de financement de l'action climatique et à évaluer systématiquement les risques climatiques. Il s'agira notamment a) d'évaluer les capacités existantes des clients et de leur prodiguer des conseils sur les contraintes organisationnelles et les connaissances à acquérir en matière de gestion du changement climatique ; b) d'évaluer le portefeuille d'investissements des clients et de les aider à identifier des possibilités de financement de l'action climatique ; c) d'aider les clients à adopter des politiques climatiques adéquates et des trajectoires de développement résilientes et sobres en carbone ; d) de mener des exercices de renforcement des capacités centrés sur les instruments et méthodes permettant une meilleure gestion des risques liés au carbone et au climat ; et e) de donner des orientations pour une meilleure communication d'informations financières relatives au climat, en les incitant en particulier à promouvoir et adopter les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative au changement climatique.

## Projet phare : Climat et routes rurales au Kenya

Dans certaines parties du Kenya, le secteur des transports est relativement sous-développé, ce qui limite le développement économique et favorise des disparités avec d'autres régions. Pendant l'exercice 21, la MIGA a émis des garanties d'un montant de 211,6 millions de dollars au titre de prises de participation et de prêts pour la conception, la construction, la remise en état et l'entretien de plus de 80 kilomètres de routes rurales et péri-urbaines dans 10 comtés du centre et de l'ouest du Kenya.

Les inondations étant dans ces régions un sujet de préoccupation constant, une analyse des risques climatiques présentés par les routes a été faite. L'étude d'un ensemble de prévisions en matière de changement climatique a démontré la probabilité d'une augmentation considérable, à court ou moyen terme, de la fréquence et de l'intensité des pluies extrêmes dans la région. Les infrastructures construites, comme les routes, modifient souvent le régime hydrologique d'une région et peuvent y aggraver le risque d'inondations, avec des conséquences néfastes pour la population locale. C'est pourquoi des mesures de renforcement de la résilience face aux aléas climatiques ont été prescrites pour garantir un bon fonctionnement des routes et en limiter les impacts négatifs pour les populations.

En collaboration avec les ingénieurs, le client de la MIGA a approuvé la construction d'éléments de drainage conçus pour 20 ans plutôt que pour 5 à 10 ans, comme habituellement au Kenya pour le même type de routes. Cela signifie en particulier et à titre d'exemple, que l'on installera des buses de 1 200 millimètres (mm), au lieu de 900 mm comme habituellement, des tuyaux pour ponceaux de 600 mm au lieu de 300 ou 450 mm, et des dalots de 600 x 600 mm au lieu de 450 x 450 mm. Selon l'approche des coûts marginaux propre à la méthodologie commune du financement de l'action climatique par les banques multilatérales de développement, pas moins de 12 % des garanties émises par la MIGA ont été classées au rang de financement de l'adaptation climatique.



## C. Gestion des risques

La MIGA identifie, évalue et gère les risques climatiques conformément à sa politique de viabilité environnementale et sociale. Selon cette politique, tous les projets sont jaugés à l'aune des normes de performance de la MIGA en matière de viabilité environnementale et sociale. Conformément à sa politique d'accès à l'information, la MIGA publie les conclusions d'un examen environnemental et social rendant compte des risques environnementaux et sociaux (notamment **les risques climatiques physiques et les risques de transition** ainsi que les **mesures d'atténuation** possibles) pour tous les projets avant leur approbation par les Administrateurs. Le délai de publication varie en fonction de la nature des risques et des effets attendus du projet, mais en général, il est de 30 ou 60 jours.

Parmi les normes de performance de la MIGA, les risques climatiques sont identifiés et traités par la norme de performance 1 : Évaluation et gestion des risques et effets environnementaux et sociaux ; et la norme de performance 3 : Utilisation efficiente des ressources et prévention de la pollution.

Dans le cadre de la norme de performance 1, les risques climatiques physiques susceptibles de nuire à la performance environnementale et sociale d'un projet sont identifiés, évalués et traités. L'évaluation comporte une description des aléas climatiques, fondée sur l'examen de projections de modèles climatiques et d'ensembles de données issues de l'observation ; des vulnérabilités du projet relativement au climat ; et des capacités de traitement des risques ou des mesures de résilience face aux chocs climatiques adoptées dans le but de limiter les conséquences climatiques néfastes qui pourraient affecter le projet ou que celui-ci pourrait engendrer. Les risques climatiques sont recherchés pour tous les projets du secteur réel dans toutes les régions. La MIGA a mis au point un **outil interne d'examen des risques climatiques** qui extrait des projections en matière de changement climatique de plus de 25 modèles et produit des projections de risques de sécheresses, d'inondations, de feux de forêt, de cyclones tropicaux, de températures extrêmes ou de tempêtes. Les projections de risques sont établies pour divers scénarios climatiques et diverses échéances. L'outil d'examen des risques climatiques comprend en outre un module servant à évaluer les conséquences potentielles des aléas climatiques sur les résultats d'un projet.

Les risques de transition liés au climat sont évalués dans le cadre de la norme de performance 3. Actuellement, cela se limite à la comptabilisation des émissions de GES de type 1 et 2 produites par le projet<sup>1</sup>. On calcule les émissions de GES brutes et nettes, ces dernières indiquant les émissions totales de GES que le projet permet d'éviter, grâce à une meilleure efficacité énergétique ou à des profils d'émissions inférieurs

à ceux de l'alternative la plus viable au projet. D'après la norme de performance 3, pour tout projet devant produire ou produisant déjà plus de 25 000 tonnes d'équivalent dioxyde de carbone par an, il faut quantifier et communiquer à la MIGA a) les émissions provenant directement des installations détenues ou gérées sur le chantier, et b) les émissions indirectes associées à la production en dehors du chantier de l'énergie utilisée pour le projet.

Le contrat de garantie de la MIGA comporte normalement un Plan d'action environnemental et social (PAES) pour les projets dont la vérification préalable a révélé des manquements vis-à-vis de ses normes de performance. Il existe également des impératifs de suivi. Ainsi, les clients de la MIGA doivent soumettre chaque année un rapport de suivi et un rapport de situation sur le PAES. En outre, il peut arriver que les services de la MIGA effectuent sur site des visites de suivi, pour vérifier la conformité du projet<sup>2</sup>.

La MIGA a aussi commencé à expérimenter la tarification du carbone, afin de répondre aux risques de transition lors de l'analyse économique des projets à fortes émissions de carbone. Un prix du carbone figure dans l'analyse économique des projets MIGA dont l'emploi des fonds est déjà défini et qui produisent des émissions estimées à plus de 25 000 tonnes d'équivalent carbone par an. Les niveaux de tarification du carbone cadrent avec le rapport 2016 de la Commission de haut niveau sur les prix du carbone et sont conformes à ceux appliqués par la Banque mondiale. L'analyse des projets tient cependant compte des différents niveaux de prix du carbone, bas comme élevés. La tarification du carbone est fonction de la catégorie de revenu du pays hôte, selon la classification du Groupe de la Banque mondiale. Les prix bas commençaient à 40 dollars la tonne d'équivalent carbone en 2020 et devraient atteindre 78 dollars en 2050, tandis que les prix élevés se situaient à 80 dollars en 2020 et devraient atteindre 156 dollars en 2050.

En outre, dans son souci d'écartier les risques liés au carbone et de minimiser les risques indirects de discrédit associés aux projets relatifs au charbon, la MIGA suit la politique du Groupe de la Banque mondiale, qui s'abstient d'investir dans des projets neufs de production d'énergie à base de charbon. En 2019, la MIGA a étendu cette pratique aux investissements pétroliers et gaziers en amont. De plus, elle ne soutient pas de nouveaux prêts à des institutions financières pour des activités en rapport avec le charbon.

1. Les émissions de type 1, dites directes, sont produites par des sources détenues ou gérées. Les émissions de type 2, indirectes, découlent de la production de l'énergie achetée.

2. Depuis le début de la pandémie de COVID-19, le suivi environnemental et social assuré par les services de la MIGA s'effectue souvent de manière virtuelle.

## D. Indicateurs et cibles

---

### Cibles en matière de changement climatique

Pour créer des activités résilientes et décarbonées dans tous les secteurs, la MIGA continue à diversifier ses opérations climatiques et à identifier de nouvelles opportunités. Au titre du second Plan d'action sur le changement climatique du Groupe de la Banque mondiale, 35 % en moyenne des émissions brutes de garanties de la MIGA consisteront en financements directs en faveur du climat, pendant la période 2021–2025. La MIGA s'est en outre engagée à aligner les projets sur les objectifs de décarbonisation et de résistance au changement climatique fixés par l'Accord de Paris, conformément à la méthodologie d'« alignement sur l'accord de Paris » élaborée conjointement par les banques multilatérales de développement. La MIGA alignera 85 % des opérations du secteur réel approuvées par le conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023 et 100 % d'ici à 2025. Pour être prête à remplir ces objectifs, la MIGA, devra, bien avant juillet 2023, commencer à aligner 100 % ou presque de ses projets dès l'étape de la réunion d'examen préalable. Concernant son soutien aux institutions financières, la MIGA travaille avec IFC sur la méthodologie à appliquer et, ensemble, elles annonceront en octobre 2021 le calendrier d'alignement de cette forme d'opérations sur l'Accord de Paris. Cette approche échelonnée de l'alignement permettra qu'en étroite collaboration avec ses clients, la MIGA soit fin prête à exécuter des projets conformes aux objectifs d'atténuation et d'adaptation prévus par l'Accord de Paris, tout en restant fidèles à sa mission de développement.

Au cours de l'exercice 21, le financement direct de l'action climatique a représenté 26 % des émissions totales de garanties de la MIGA via des intermédiaires financiers (654 millions de dollars) et en faveur des énergies renouvelables (615 millions de dollars) ainsi que des infrastructures et de l'agro-industrie (78 millions de dollars). Ces chiffres traduisent une augmentation considérable des garanties émises au titre du financement de l'action climatique, tant en valeur monétaire que proportionnellement à l'ensemble des émissions de la MIGA depuis l'exercice 16 (figure 2). La MIGA soutient des projets de financement de l'action climatique bénéfiques soit pour l'atténuation des effets du changement climatique, soit pour l'adaptation au changement climatique. Elle a garanti des projets de financement de l'action climatique dans toutes les régions couvertes par ses activités (figure 3). De l'exercice 2016 à l'exercice 2021, presque un tiers des projets de financement de l'action climatique qu'elle a soutenus se situaient en Afrique subsaharienne (figure 4).

### La MIGA rend compte des indicateurs ci-après, au moins une fois par an :

---

- Le financement du climat en pourcentage de l'ensemble des émissions brutes de garanties (%)
- Les ressources privées mobilisées en vue du financement de l'action climatique
- Les émissions de GES évitées (en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>/an)
- Les émissions brutes de GES (type 1 et 2).

Figure 2. Garanties émises par la MIGA pour le financement de l'action climatique, Ex. 16-21

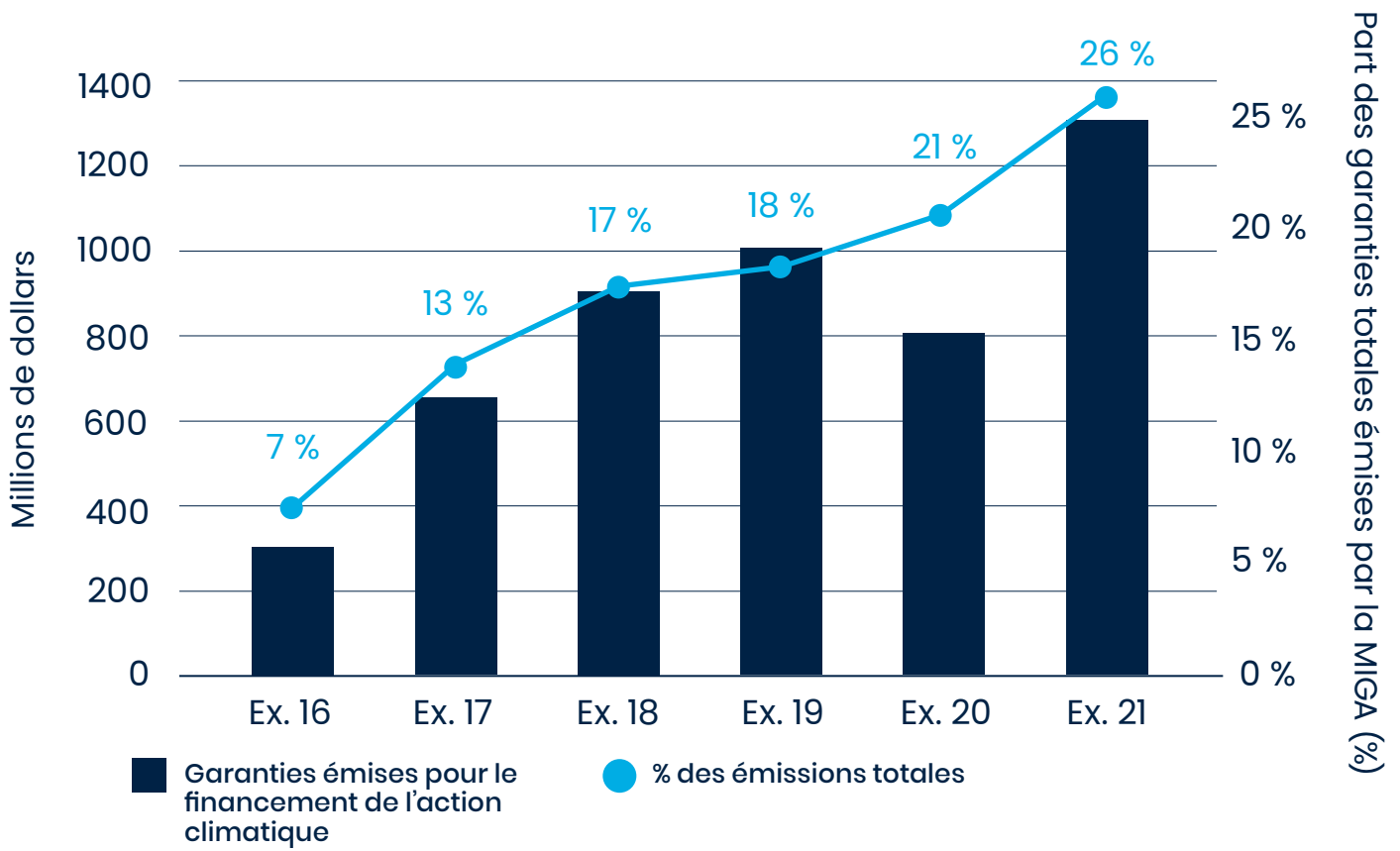


Figure 3. Garanties émises par la MIGA pour le financement de l'action climatique, par région, Ex. 16-21

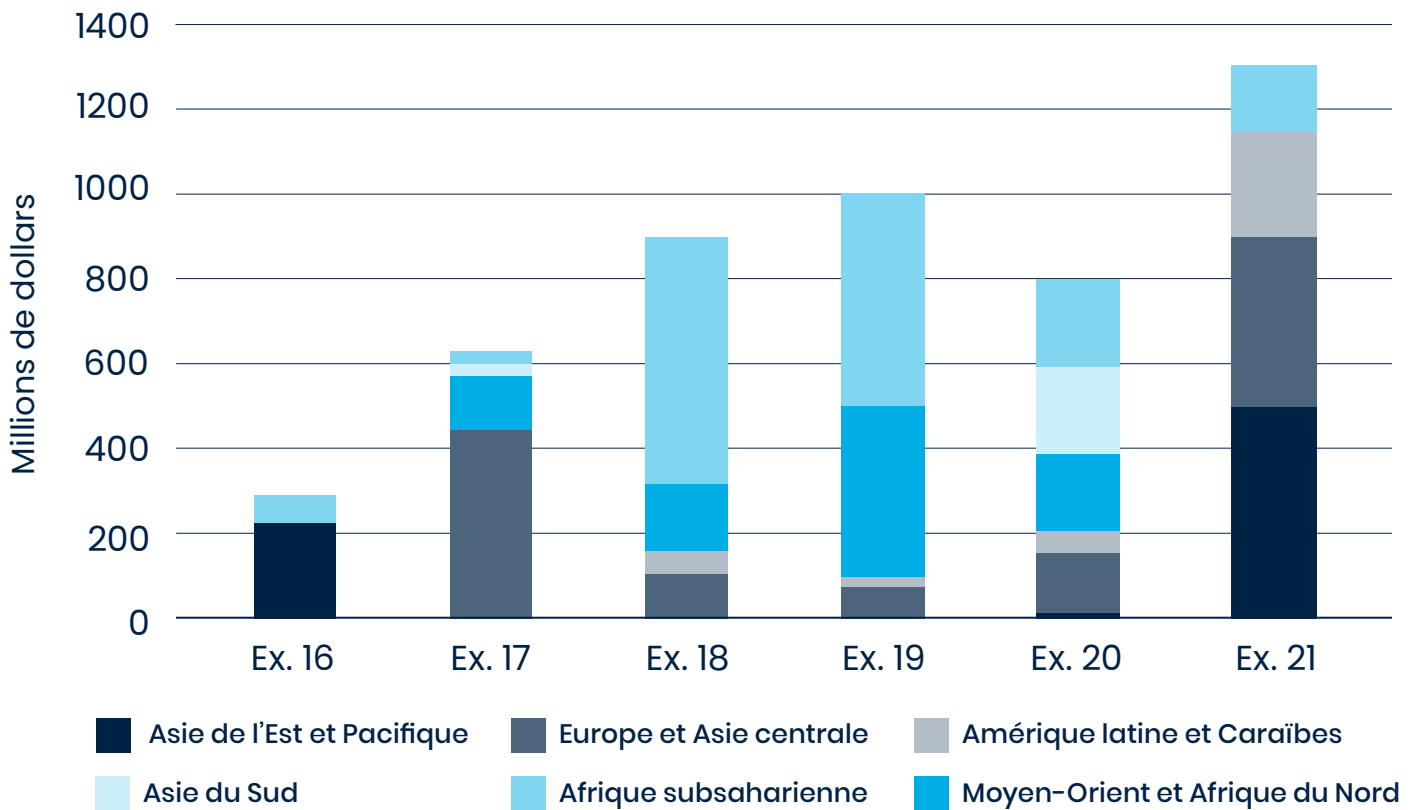
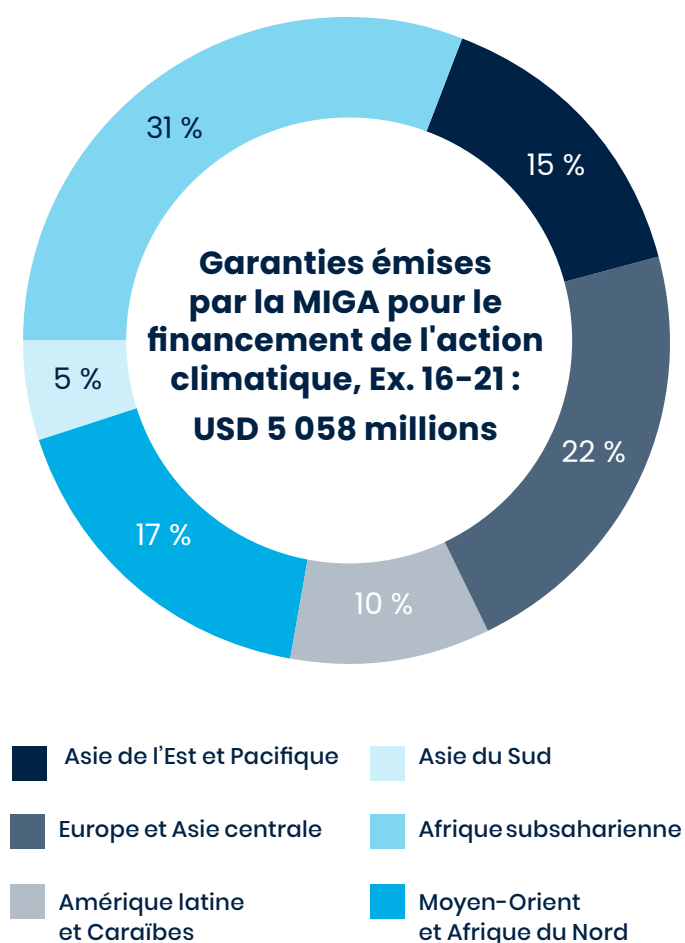


Figure 4. Part par région des garanties totales émises par la MIGA dans tous les pays clients pour le financement de l'action climatique, Ex. 16-21



## Impact sur le développement

Principaux résultats attendus des projets soutenus par la MIGA :

- Plus de 10 millions de tonnes métriques d'émissions de GES par an évitées grâce aux projets concernant l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique
- Accès à de l'énergie issue de sources renouvelables pour plus de 22 millions de personnes
- Plus de 545 millions de dollars de financement pour aider les petites et moyennes entreprises à agir pour le climat.

La MIGA a développé son outil d'évaluation et de comparaison de la performance en matière d'impact (IMPACT), qui évalue et attribue une note aux résultats directement attendus d'un projet (notamment sur le plan environnemental et climatique) ainsi que ses résultats périphériques, afin d'en démontrer les effets positifs aux investisseurs étrangers (notamment ceux du secteur de l'environnement et du climat). L'impact sur le développement attendu de tous les projets est évalué et noté préalablement à leur approbation. Les projets censés produire des résultats positifs sur le plan du climat et de l'environnement devraient se montrer plus efficaces en matière de développement et sont mieux notés que les autres ne procurant pas les mêmes avantages.

## Émissions de gaz à effet de serre (GES) et empreinte carbone

La MIGA continue à calculer et communiquer les quantités d'émissions de GES évitées (en tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> par an) et les émissions brutes de GES (type 1 et 2). Elle calcule les émissions brutes de GES pour tous les projets du secteur réel comportant des émissions supérieures à 25 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Elle continue de divulguer ex ante les estimations des émissions annuelles brutes de GES dans l'état récapitulatif des examens environnementaux et sociaux intitulé *Environmental and Social Review Summary*, produit pour tous les projets de la MIGA.

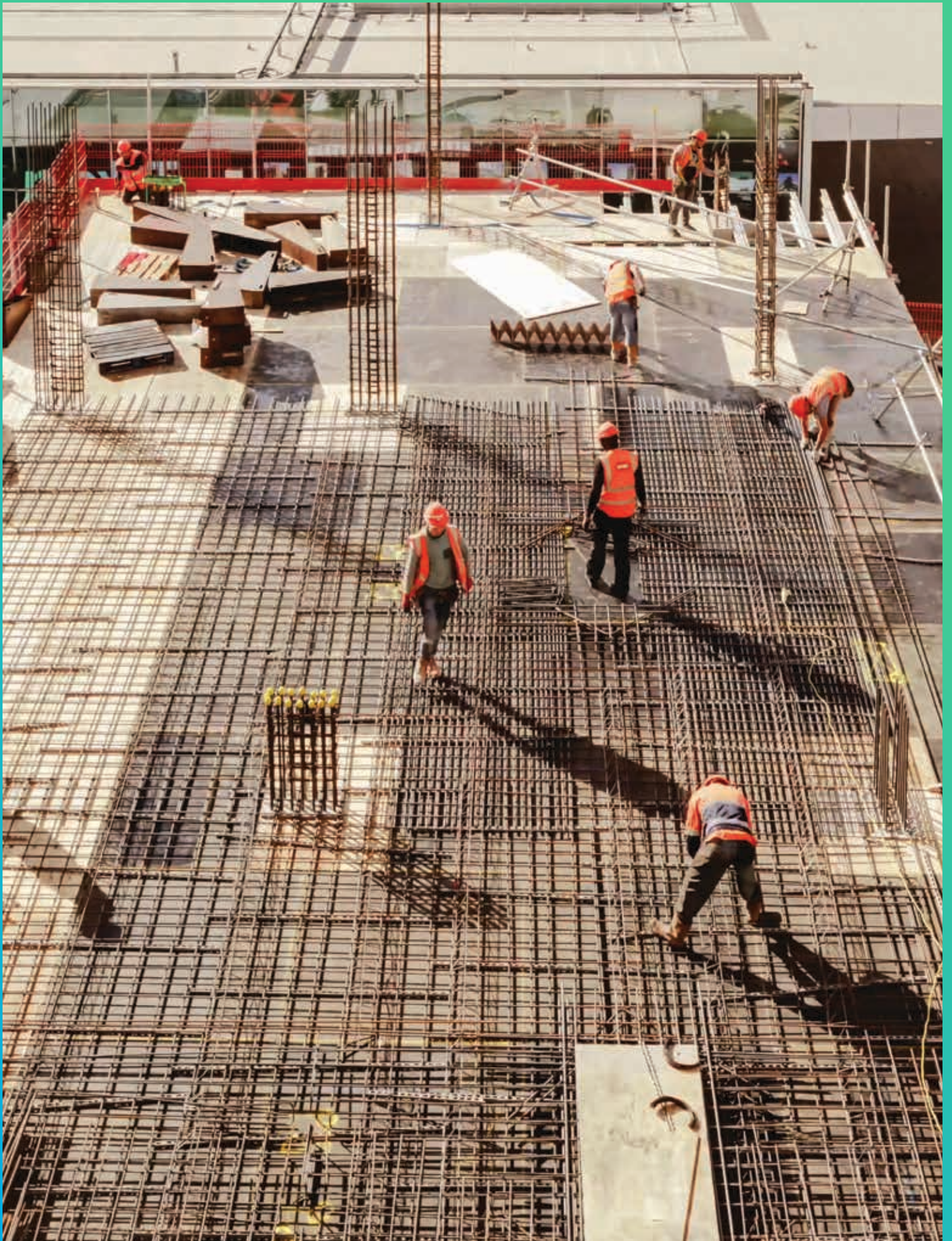
Au cours des exercices 19 et 20, la MIGA a réduit son empreinte carbone de 2 543 à 1 878 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub>. Cette cible s'inscrit dans le droit fil de l'engagement pris par le Groupe de la Banque mondiale d'abaisser de 28 % les émissions de ses bureaux durant la même période. Du fait des modalités de travail du personnel de la MIGA imposées par la pandémie de COVID-19, ce chiffre n'est actuellement pas disponible pour l'exercice 21.

## Reporting

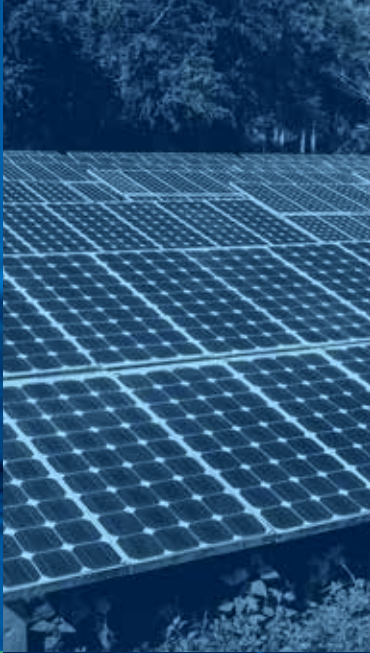
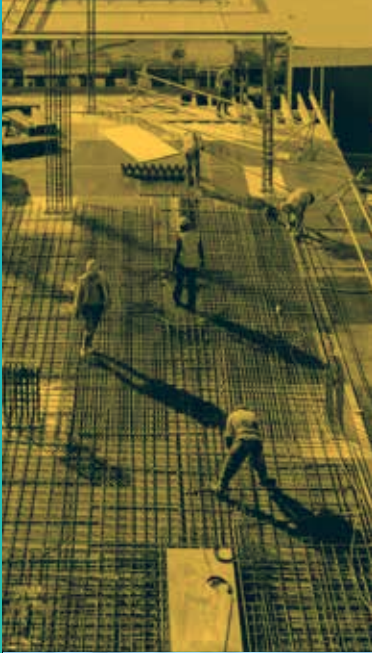
La MIGA publie les avancées réalisées en matière de financement de l'action climatique dans le présent Rapport annuel et dans le rapport conjoint sur les financements climatiques des banques multilatérales de développement intitulé *Joint Report on Multilateral Development Banks' Climate Finance*.

Comme indiqué plus haut, la MIGA rend aussi compte en interne à sa direction et celle du Groupe de la Banque mondiale de ses avancées en ce qui concerne le Plan d'action sur le changement climatique 2021-2025. Chaque année, une fiche de performance est soumise aux Administrateurs pour faire le bilan des résultats obtenus dans des domaines prioritaires institutionnels, comme les activités de financement de l'action climatique menées dans l'année par la MIGA. Par ailleurs, les progrès de la MIGA en ce qui concerne ses engagements et cibles en matière de changement climatique sont présentés dans les rapports trimestriels que son Vice-président exécutif communique au Conseil d'administration de la MIGA ainsi que dans le descriptif du projet transmis au Conseil lorsqu'il doit approuver une garantie de la MIGA. Enfin, la MIGA rend des comptes plusieurs fois par an à ses Administrateurs.











# GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

LA BANQUE MONDIALE  
IBRD • IDA

**IFC**

Société Financière  
Internationale

**MIGA**

Agence multilatérale de  
garantie des investissements

---

Depuis sa création, la MIGA a émis des garanties pour près de 65 milliards de dollars dans 119 pays en développement.